Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de [illegible] personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION:
[illegible], [illegible] Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]
REDACTION:—[illegible], [illegible] rue [illegible]

ABONNEMENT:
Un an, Canada [illegible]
" " Etats-Unis [illegible]
" " Europe [illegible]

J.-M. JUTRAS, Administrateur

18ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 6 mars 1929 — No. 52

En attendant la Convention

Quelques jours seulement nous séparent de la Convention de Prince-Albert. De partout nous arrivent les nouvelles les plus encourageantes et nous pouvons dès à présent affirmer que les délégués y seront aussi nombreux qu'ils le furent aux conventions précédentes. D'avance nous remercions et nous félicitons nos amis de toute la province.

Cette Convention sera l'une des plus importantes que nous ayons eues jusqu'à présent par l'importance des questions qui y seront discutées, et dont nous allons indiquer brièvement les principales.

L'Association des Commissaires d'Ecole doit-elle continuer à exister comme telle, ou devons-nous former avec les autres groupes catholiques de la province une association de commissaires catholiques. Ou bien encore serait-il préférable que nous nous affilions [illegible] à la Saskatchewan School Trustees Association. Ces [illegible] alternatives seront envisagées, les trois auront leurs partisans. La décision à prendre est lourde de conséquences possibles. C'est [illegible] qu'une discussion longue et intéressante est à prévoir.

Allons-nous continuer à tenir nos Conventions alternativement à Prince-Albert et à Régina, ou allons-nous faire de Régina le siège définitif de toutes nos conventions futures. Une résolution en faveur de cette dernière solution sera présentée à l'assemblée et sur ce point aussi l'on peut s'attendre à une ardente discussion.

Serait-il à propos que nous égalisions pour les conventions futures les frais de transport des délégués, ce qui se pratique d'ailleurs dans la plupart des congrès. Encore une question à étudier et à décider.

Devons-nous continuer notre mode de contribution volontaire, ou bien devons-nous en venir à la cotisation obligatoire des membres comme nous l'avions il y a quelques années. Encore une question vitale pour l'avenir de l'A.C.F.C., et une question qui devra être étudiée sous toutes ses faces.

Que faire pour introduire davantage de vie dans nos cercles, pour développer leur activité, pour atteindre la masse du peuple.

Que faire pour assurer le maximum de rendement de nos organisations régionales, et pour faciliter la tâche du chef de région.

Comment s'y prendre pour populariser davantage nos conventions régionales, et pour arriver à organiser dans chaque région des conventions plus intimes de notre personnel enseignant et de nos commissaires d'école. Problèmes qui remontent à plusieurs années en arrière et pour lesquels on n'a pas trouvé encore de solutions satisfaisantes.

Nos concours de français donnent-ils satisfaction? Pourraient-ils être améliorés. L'exécutif reçoit-il toute la coopération voulue des commissaires et du personnel enseignant. Cette coopération peut-elle être rendue plus étroite?

Les résultats donnés par la visite des écoles sont-ils satisfaisants. Les commissaires ou le personnel enseignant auraient-ils quelques suggestions à faire au sujet de ces visites. C'est par l'expérience des uns et des autres qu'on arrive à réaliser des améliorations.

Serait-il utile, et serait-il possible de former un fonds de secours toujours prêt au cas où l'un ou l'autre de nos districts seraient injustement attaqué.

Quelques uns l'ont déjà été, d'autres le seront encore, et quand l'attaque se produira, ne serait-il pas préférable d'avoir quelques centaines de dollars pour être prêt à se défendre que de tendre la main et attendre plusieurs semaines avant de recevoir les secours nécessaires? Problème intéressant pour nos commissaires.

En dehors de ces questions qui nous viennent à l'idée il y en a une foule d'autres qui devront être étudiées et discutées. L'on a parlé dans le temps de création de cercles de jeunesse catholique, d'organisation de colonies de vacances; d'aide au Patriote, de campagnes de colonisation, problèmes tous intéressants desquels une convention ne doit pas, ne peut pas se désintéresser.

Nous manquons d'instituteurs, d'institutrices. Question intéressante parce qu'elle est liée à l'avenir de nos écoles. Quel faire pour y remédier? M. Fauteux dont la compétence sur toutes les questions éducationnelles est bien connue nous fera un intéressant rapport sur ce sujet, pendant que d'autres nous parleront du plan [illegible] dans l'Alberta plan qui pourrait bien être imposé en Saskatchewan, et y devenir une menace pour l'existence même de nos écoles.

Comme on le voit le programme sera chargé, varié et intéressant. Nous demandons aux délégués des deux organisations d'étudier sérieusement ces questions pour être prêts à participer à la discussion et à l'éclairer. Ce sont des sujets trop importants pour être livrés à une discussion improvisée. Nous suggérons à nos cercles d'en faire des sujets d'études d'ici la date de la Convention.

Il y aura à ajouter à ceci, les nombreuses résolutions qui sont déposées à chaque Convention durant les séances.

Enfin si nos Congrès sont surtout des congrès d'études, nous connaîtrons à celui-ci de la réelle éloquence avec des orateurs comme notre vice-président d'honneur Son Honneur le juge A. Gravel, nos deux vice-présidents M. A. Marcotte et M. de Margerie. A ces noms il faut ajouter ceux de Monseigneur Desmarais qui nous parlera du Patriote, de Monseigneur Bourdel qui nous fera faire un voyage de Saint-[illegible], M. l'abbé Dubois qui prépare un sujet très important, M. le Dr Desrosiers notre représentant au Conseil de l'Instruction Publique, le Révérend Père Guy, supérieur du Collège de Gravelbourg, le Révérend Père Tessier, rédacteur au Patriote, le Révérend Père Langlois dont toute la province a gardé un si bon souvenir, M. R. Gagné professeur à l'école Normale de Moose Jaw, le Rév. Père [illegible] du collège de Gravelbourg, M. N. Jutras, le nouveau gérant du Patriote, nos visiteurs des écoles et enfin quelques-uns de nos chefs de région et de nos organisateurs paroissiaux.

Nous espérons la présence des délégués des provinces voisines et celle de plusieurs autres personnalités. Les ministres ont été invités.

Nous sommes assurés que les délégués seront heureux d'être venus à cette Convention. Il s'agit maintenant de s'y préparer en étudiant sérieusement les questions à discuter, et de venir le plus nombreux possible.

Le succès de la Convention est assuré, mais il faut le rendre aussi complet que possible par la participation générale de toutes nos paroisses et de tous nos districts d'école sans exception. Des places sont préparées pour tous, il faut que toutes soit occupées. Pas de déserteurs, pas de lâcheurs.

Raymond Denis.

REMERCIEMENTS DE S. G. MGR PRUD'HOMME

S. G. Mgr Prud'homme a été vivement touché des nombreuses marques de sympathie qu'il a reçues de toutes parts, à l'occasion de la mort de sa mère. Il remercie chaleureusement les âmes généreuses qui ont pris part à sa douleur et les bénit d'une manière toute particulière.

Voulez-vous des colons?

Voulez-vous des colons? Eh bien! dites-le.

Il y a quelque temps, nous envoyions aux journaux de l'Ouest des avis à leurs lecteurs, curés et fermiers. Nous leur demandions de nous avertir des besoins qu'il pourrait y avoir dans leurs localités respectives de jeunes gens, comme aide-fermiers et de jeunes familles qui pourraient y trouver leur vie avec espoir d'établissement.

Nous sommes heureux de reconnaître que ces avis n'ont pas été inutiles.

Plusieurs réponses nous ont été adressées et de notre côté nous avons fait beaucoup de publicité pour recruter ces jeunes gens et sélecter ces familles.

Cependant, si l'on jugeait par les réponses reçues du désir que nos compatriotes ont de voir peupler l'Ouest par des Canadiens de langue française, il faudrait avouer que ce désir n'est pas très ardent, car nous n'avons pas reçu plus de vingt lettres et sur ce nombre plusieurs nous annonçaient que leurs terres étaient à vendre à trois, cinq, dix et vingt mille dollars.

Nous revenons à la charge dans le présent article, espérant que de partout on nous enverra les renseignements nécessaires.

Nous sommes persuadés que nous pourrions envoyer plusieurs centaines de travailleurs, à condition de trouver de l'ouvrage à salaire raisonnable.

Qu'on nous renseigne donc et qu'on n'examine pas seulement la perspective d'attirer des colons fortunés. Il est vraiment trop facile de faire de la colonisation avec des gens qui possèdent quelques milliers de piastres; le problème se pose à tous et à chacun sous un autre angle.

Renseignez-vous sur les chances qu'il y a pour des familles pauvres de s'établir chez vous.

G.-M. BILODEAU, ptre,
Missionnaire-colonisateur,
[illegible] Notre-Dame est,
Montréal.

Nouveau moteur inventé à Prince-Albert

Un jeune mécanicien de cette ville, M. [illegible], a inventé un moteur qui pourrait révolutionner l'industrie automobiliste du tout au tout. Ou plutôt il s'agit d'un principe nouveau qui amènerait un changement radical dans la fabrication d'une des parties essentielles de tout moteur: les soupapes.

Après plus de quatre années de réflexion, de travail et d'essais, le jeune inventeur a réussi à mettre au point une soupape rotative qui remplacerait les quatre ou six soupapes des moteurs usuels et dispenserait de cent pièces mobiles. En effet, sur un moteur ordinaire à quatre pistons, muni de la nouvelle soupape rotative, il n'y aura que les quatre pistons, quatre bielles, l'arbre de couche et la soupape à se mouvoir, ce qui rend le moteur à peu près silencieux, — complètement silencieux, prétend l'inventeur, quand on aura fabriqué un modèle parfait. Celui dont se sert le jeune mécanicien pour la démonstration de son invention, est plutôt grossier, coulé par une fonderie locale. Il fonctionne depuis trois mois sur un char [illegible] et, de l'avis des experts locaux, il est beaucoup supérieur aux types ordinaires de soupapes.

La soupape rotative mesure environ 18 pouces de longueur et se place dans le sens de la longueur de la tête du cylindre. Elle tourne plutôt lentement, n'a qu'un orifice pour chaque cylindre, servant à la fois de voie d'admission et d'échappement des gaz. Elle est particulièrement efficace dans les grandes vitesses; dans un essai qui dura dix heures, un moteur muni de la soupape rotative fonctionna à 4,000 révolutions à la minute sans signe de surchauffage. Détail intéressant: selon l'inventeur on pourra fabriquer ce moteur pour un tiers du prix actuel. Souhaitons que ce soit vrai; ce sera [illegible] l'âge d'or des automobilistes.

A travers la politique

Les ressources naturelles Optimisme de l'hon. Gardiner

Interrogé à son passage à Winnipeg au sujet de l'extension des limites de la Saskatchewan, l'hon. J.-G. Gardiner a répondu qu'il avait réellement fait cette demande à Ottawa, "et, a-t-il ajouté, ce qui est encore mieux, nous l'obtiendrons, du moins c'est mon avis." La ligne de LePas-Port Churchill sera alimentée par le sud et le centre de la Saskatchewan, entre les rivières Saskatchewan et Churchill il y a d'immenses ressources agricoles et minières qui justifieront la construction d'une voie ferrée à Chesterfield Inlet. Ce sera notre port de mer. Il n'y a pas de raison pour que tout notre trafic passe par le Manitoba. Ce n'est pas une saine politique.

"Le premier ministre Bracken voudrait que les frontières de la Saskatchewan au nord s'étendent en ligne droite vers le nord. Si on avait agi ainsi pour le Manitoba en 1912, le Manitoba n'aurait point de port sur la Baie d'Hudson, qui est son issue naturelle, de même qu'elle l'est pour la Saskatchewan."

Il signala encore les développements possibles des richesses minières du nord de la province comme un autre argument en faveur d'un port de mer.

L'Alberta vend à $25,000,000 ses chemins de fer

Edmonton. — Les chemins de fer du gouvernement de l'Alberta ont passé aux mains du Canadien National et du Pacifique Canadien à la suite d'un long débat à la Législature qui dura près de deux après-midi.

La législature, sans aucune division, a donné sa deuxième lecture au bill proposant la vente de l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway, du Central Canada Railway, du Central Canada Express et du Pembina Valley Railway, ratifiant par là la vente de ces chemins de fer.

L'hon. Vernon W. Smith, ministre des chemins de fer et du téléphone, a terminé le débat par un très court discours. Il se déclara heureux d'avoir constaté que pendant tout le débat, pas un mot de critique avait été prononcé contre le projet ou contre l'administration des chemins de fer.

La moyenne des dépenses comparée à celle des revenus avaient été supérieure à celle de tout autre chemin de fer du Canada, dit-il. Tout le mérite de cette bonne administration doit être attribué à M. John Callaghan, gérant des chemins de fer, dit-il.

Hugh Allen, du parti des fermiers, a commencé le débat, disant que le projet soumis à la Chambre méritait son entière approbation. Il regretta tout de même que le bill proposant la vente des chemins de fer de la province au Canadien Pacifique et au Canadien National ne renferme aucune mesure pour assurer une sortie vers le Pacifique.

A la suite de la vente de ses chemins de fer, le trésor public de l'Alberta sera enrichi de $[illegible] cette année. Le prix total de la vente devant être de $25,000,000.

A. C. J. C. à Willow-Bunch

Tous nos compatriotes de langue française se souviennent du grand Congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, tenu à Regina, le [illegible] mars 1927, et qui groupa, sous la présidence de M. Raymond Denis, plus de trois cents délégués. "Cette Convention de Regina, écrivait-on, le 28 mars, fut la plus belle qu'on ait vue dans la Saskatchewan." Or, la deuxième des résolutions adoptées à cet important congrès se lit comme suit: "Résolu que cette Convention recommande fortement à tous les cercles paroissiaux, et notamment à messieurs les curés, la fondation dans chaque paroisse d'un cercle d'études de l'A. C. J. C. comme étant un moyen de préparer les jeunes à prendre une part active aux œuvres sociales et patriotiques dont la plus importante pour nous actuellement est celle de l'A. C. F. C." Le président général de l'A. C. J. C., M. Lionel Leroux, avait adressé aux congressistes un télégramme dont voici la teneur: "L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française prie les délégués de l'A. C. F. C. réunis en congrès d'agréer l'expression de son admiration pour l'œuvre catholique et nationale que vous édifiez dans la Saskatchewan et déclare être en parfaite communion d'idées avec vous. Elle émet le vœu que les jeunes Franco-Canadiens se groupent en cercles d'études pour se préparer à être demain les dignes successeurs des chefs d'aujourd'hui. Elle souhaite le plus complet succès à vos délibérations." L'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens tenait en même temps son cinquième congrès. Voici le texte de la quatrième résolution qu'elle adopta: "Résolu que l'Association des Commissaires d'écoles demande avec instance à tous ceux qui peuvent le faire de former dans chaque paroisse un cercle d'études de l'A. C. J. C., afin de préparer les futurs commissaires à mieux remplir leur rôle. Adoptée."

Nous savons aussi que, pour donner suite immédiatement aux résolutions adoptées, l'A. C. F. C. chargea M. Antonin de Margerie de s'employer à la fondation des cercles de jeunes gens.

Nous sommes aujourd'hui heureux d'annoncer que la jeunesse de Willow-Bunch a répondu à ce vibrant appel; elle a compris le rôle que l'A. C. J. C. peut jouer dans l'Ouest et tout le bien qu'une telle association pouvait leur faire.

Voilà pourquoi, jeudi dernier, sur l'invitation de M. l'abbé Joseph Perreault, trente jeunes gens de la paroisse se sont réunis à la salle Saint-Jean-Baptiste. Ce dernier leur exposa clairement le programme et la doctrine de l'Association: Piété, Etude, Action. Il leur dit aussi tous les avantages qu'il y avait pour eux de prendre part à ces séances d'études et l'intérêt qu'ils trouveront dans de telles réunions qui comporteront toujours un programme varié: causeries, déclamations, discussion amicale, conversation entre membres qui feront naître l'amitié et la confiance.

Tous les jeunes gens présents s'inscrivirent dans le nouveau cercle de l'A. C. J. C.

On procéda ensuite à l'élection d'un comité de direction: M. G. [illegible] fut élu président, M. L. [illegible], vice-président, M. L. [illegible], secrétaire.

Nous sommes particulièrement heureux de voir que notre jeunesse comprend si bien le rôle que l'A. C. J. C. peut jouer dans la préparation de notre avenir religieux et national, et nous avons droit de fonder les plus belles espérances.

J. PERREAULT, ptre.

Deux anniversaires

Avec le prochain numéro le *Patriote* entrera dans sa dix-neuvième année. Pour un modeste hebdomadaire c'est "une belle âge", selon l'expression populaire.

Le journal catholique indépendant qui approche de la cinquantaine a déjà un âge vénérable qui commande le respect.

Vivre durant deux décades au milieu d'éternelles difficultés financières, de l'indifférence du public, de l'apathie de ceux qu'il sert, de l'hostilité et des critiques de quelques-uns, constitue un fait digne de mention.

Ce fait, aux yeux des croyants, justifie amplement l'audace de ceux qui, sans ressources et sans humaines garanties de succès, osèrent cette entreprise nécessaire d'un journal catholique dans cette province et mirent leurs énergies à la maintenir.

Après Dieu, c'est à ces ouvriers de la première heure que revient le mérite de la survie de notre journal.

C'est ensuite aux multiples et constantes sympathies qu'il rencontra dans tous les milieux et dans toutes les classes. Nombreux dans le clergé, les communautés religieuses et parmi les laïques de tout rang sont les amis sincères que le *Patriote* a trouvés et conservés depuis sa fondation.

A tous il adresse un chaleureux et cordial merci, laissant à Celui qui ne laisse pas un simple verre d'eau sans récompense, le soin d'acquitter sa reconnaissance.

* * *

Il nous est bien agréable de signaler aussi à nos lecteurs un autre anniversaire, le dix-septième de la fondation de l'A.C.F.C. qui vit le jour à Duck Lake le 28 février 1912.

Encore une œuvre qui, selon les prophéties humaines, devait durer autant qu'un feu de paille. Trop d'œuvres similaires n'ont malheureusement que cette existence éphémère.

Mais l'A.C.F.C. ne ressemblait aux entreprises mort-nées ni dans sa fin ni dans ses moyens. La fin de l'Association c'était le maintien de la Foi et de la Langue, ses moyens, le sacrifice. Dieu ne pouvait manquer d'accorder la vie à une œuvre qui voulait si évidemment dans ses desseins et ses méthodes.

Aussi l'A.C.F.C. vit encore après dix-sept années de luttes et d'épreuves diverses. Et elle a bonne envie de continuer de vivre, tant qu'il y a encore de la besogne à faire. Et il y en aura tant que nous serons une minorité ethnique et religieuse entourée d'éléments étrangers ou hostiles à notre langue et à nos croyances. Elle veut vivre non pour le plaisir de se battre, mais pour défendre ce qui est menacé.

Elle a joint ses efforts aux [illegible] de deux ans, le *Patriote*. Ils n'ont pas attendu l'âge nubile— 19 et 17 ans—pour [illegible] et faire bon ménage. Depuis leur naissance ils se sont aidés fraternellement. C'est ce qui a fait leur force dans le passé; c'est ce qui assurera leur progrès dans l'avenir, malgré les explosions intermittentes de fanatisme qui n'affectent que les peureux.

De Bonald, le philosophe, a dit: "Si un peuple se laisse enlever sa langue, il est fini".

Parmi nous on entend dire parfois: "A quoi bon lutter?"

Je réponds avec de [illegible] comme vous, la bataille est perdue. Mais tous ne sont pas des défaitistes, il nous reste deux sentinelles qui veillent. L'une étudie le champ de bataille, pour les corps, dresse les plans de campagne, l'autre sert d'agent de liaison et va portant au loin les mots d'ordre de l'état major en [illegible] la présence du danger, c'est le *Patriote*.

Aussi longtemps que ces deux sentinelles resteront au poste, le bon [illegible], la cause qu'elles défendent, avec la grâce de Dieu, est sous bonne garde.

Paul Chénier

Les Activités de l'A. C. F. C.

Nous rappelons que si la loi n'y autorise les districts d'écoles qu'à payer les dépenses d'un seul délégué, il n'y a rien dans notre Constitution qui nous empêche d'accepter plusieurs délégués par district, s'ils ont payé leur contribution respective. En fait, nous souhaitons pour que les districts envoient au moins deux délégués, chaque fois que les circonstances le permettent.

De plus, nous attirons de nouveau l'attention de nos commissaires sur le fait que l'envoi d'un délégué à la Convention n'est plus soumis à l'assemblée annuelle. C'est une question qui concerne directement les commissaires. Des lettres de créance ont été envoyées à tous les secrétaires des commissions scolaires. Si quelques-uns n'en avaient pas reçu, il suffirait d'en demander au secrétariat à Vonda.

Les paroisses ont droit à autant de délégués qu'il y a de fois cinquante habitants dans la paroisse. Un délégué a droit à un maximum de cinq votes. Des lettres de créance pour la Convention de l'A. C. F. C. ont été envoyées aux secrétaires des cercles et parfois aux curés, souvent aux deux. Si par erreur, on n'en avait pas reçu, qu'on en réclame.

Ne pas oublier, non plus, comme on le rappelle dans une autre colonne, de se munir d'un certificat en achetant son billet de chemin de fer. C'est très important.

CONTRIBUTIONS REÇUES

[illegible] accusons réception de la somme de $[illegible] provenant du cercle de Bruno, en compte sur sa contribution de 1928. Une autre séance est organisée pour compléter cette contribution. Merci à nos vaillants amis de cette belle paroisse, qui sont toujours restés fidèles à l'A. C. F. C., malgré les difficultés.

Reçu également $[illegible] du cercle de Montmartre de la paroisse d'Assiniboia. Encore des amis dévoués et des patriotes sincères, qui ont toujours fait leur devoir.

Reçu $18 de la paroisse de St-Maurice de Bellegarde; une séance qui eut lieu dimanche passé a rapporté au-dessus de $[illegible], qui nous seront envoyées sous peu. Merci à notre dévoué chef de région, M. E. [illegible], à M. le curé [illegible] et à tous nos amis de St-Maurice.

Reçu $[illegible] de Rosetown, les contributions de Macrorie, de Coderre. Merci à tous ces généreux donateurs, qui tiennent à faire leur part avant la Convention et à ranger leurs paroisses sous le drapeau de nos organisations.

On nous informe de Lisieux qu'une perception a été organisée et que sur les trois percepteurs, aux-

(Suite à la page 4)

CONVENTION GENERALE LES 19-20-21 MARS

Politique canadienne

La session d'Ottawa

La ratification du pacte Kellogg—Une voirie nationale—La dette de guerre—La canalisation du Saint-Laurent—Exportation d'énergie—L'affaire de la chute des Sept Sœurs.

Ottawa. — Combien de temps durera la session? Les conservateurs répondent généralement: Jusqu'au 15 mai; les libéraux, eux, jusque vers la deuxième semaine de mai, probablement vers le 10. Si ces prédictions sont exacts, la session sera très courte.

La Chambre dispose très rapidement des projets de loi qui lui sont soumis, et n'élève pas le moindrement sur aucune résolution. Tout marche rondement, sans heurt de quelque importance.

Le prochain budget n'apportera pas grand changement à la présente situation. En 1928, le discours du budget a été prononcé le 10 février, une semaine après la fin du débat sur l'adresse qui en avait duré deux; l'ouverture cependant avait eu lieu le 26 janvier, tandis que cette année, elle a eu lieu deux semaines plus tard. Tout de même, à pareille époque, l'an dernier, on était moins avancé qu'à présent dans l'examen des projets de loi.

La semaine dernière, la Chambre a étudié différentes résolutions par rapport au pacte Kellogg, à la canalisation du Saint-Laurent.

LA RATIFICATION DU PACTE KELLOGG

Le Parlement du Canada a définitivement ratifié le traité Kellogg.

Le Sénat avait déjà ratifié le traité après un bref débat. La Chambre des Communes venait d'en faire autant après un débat un peu plus prolongé.

M. KING ET LE PACTE

Dans le cas du Canada, le traité Kellogg signifie plus encore. C'est comme la confirmation d'une politique que nous avons suivie depuis plus de cent années. En 1817, après la guerre de 1812-14, la Grande-Bretagne s'entendait avec les États-Unis pour que la frontière entre le Canada et les États-Unis ne soit pas fortifiée.

Pendant un siècle, le Canada a ainsi donné un exemple au monde. Sa frontière de plusieurs milliers de milles est restée sans fortification. Le mémorable traité de Rush-Bagot, de 1817, limitait les armements navals sur les grands lacs à leur strict minimum. Il n'en est résulté aucun inconvénient ni pour les États-Unis ni pour le Canada. En 1911 une commission internationale conjointe a été instituée. Il n'en est rien résulté de fâcheux. À l'exception de deux, tous les différends qui se sont produits entre le Canada et son voisin du sud ont été réglés à l'unanimité. Un régime semblable ne pourrait-il être convenable pour tous les pays du monde?

L'OPINION DE M. BOURASSA

M. Henri Bourassa a aussi pris part au débat. Il approuve l'attitude du gouvernement à propos du traité Kellogg. À Paris, Kellogg est probablement l'une des expressions les plus complètes et les plus parfaites de ce que doit être et de ce que devra être la politique extérieure du Canada. Pour le moment, le meilleur service que le Canada puisse rendre à la Grande-Bretagne ainsi qu'à l'Empire, c'est de travailler au maintien des relations harmonieuses entre les États-Unis et l'Empire britannique.

À PROPOS D'UNE VOIRIE NATIONALE

Le gouvernement de M. MacKenzie-King n'établira vraiment pas un tel ministère. Non seulement cela, mais il ne juge même pas opportun pour le présent d'adopter ou d'étudier un programme de voirie nationale ou encore d'accorder de nouveaux subsides aux provinces pour aider celles-ci dans leurs entreprises de construction et d'entretien des grandes routes.

La Chambre, par deux votes successifs, lui a d'ailleurs donné raison. La résolution Kellner a été rejetée par 101 voix contre 85. L'amendement antérieur, contre l'amendement Carmichael, avait été encore plus décisif: 108 voix contre 41.

M. Kellner, un progressiste, avait demandé la nomination des experts de voirie aux divers gouvernements provinciaux. M. Carmichael, un autre progressiste, avait proposé, de son côté, l'adoption d'un programme de voirie fédérale et nationale. L'une et l'autre chose ont été rejetées.

Elles ont fait de même donner lieu à une quinzaine de discours.

LA DETTE DE GUERRE

Les conservateurs ont fait valoir qu'en 1919 une première somme de $70,000,000 a été votée pour la voirie. Le ministre des finances leur répondit: "La situation n'est pas la même aujourd'hui qu'en 1919. Nous n'avions pas alors une idée nette du poids énorme de nos obligations, le chiffre des pensions à verser naturellement n'était pas établi au bon détail, nous ne pensions pas qu'en 1928 il faudrait s'inquiéter de la réserve des vétérans établis sur des terres sous soldiers, dont ils prétendent avoir été surchargés dans l'achat de leurs terres et du matériel."

Il faut aussi se rappeler que la dette de guerre est au moins de $2,000,000,000.

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

Selon la résolution présentée en Chambre par M. Church de Toronto:

La Chambre est d'avis qu'il faut procéder immédiatement et sans retard à ratifier les accords de conclure un traité avec le gouvernement des États-Unis pour l'exploitation et la génération immédiate de l'énergie électrique du fleuve Saint-Laurent, ainsi que pour le creusage du chenal dans l'intérêt de la navigation, et qu'une plus grande voie fluviale du Saint-Laurent est de nécessité économique vitale pour la prospérité du Canada.

Et cette Chambre est aussi d'avis que le gouvernement fédéral devrait se charger de la construction et de l'administration de ce canal, et que l'énergie créée du même coup devrait être produite et exploitée au prix coûtant par le gouvernement, pour le peuple, comme propriété publique, et non être vendue à des particuliers ou être de profits ou exportée pour emploi au dehors du Canada.

D'après M. King, le gouvernement est en faveur du projet du creusement du Saint-Laurent, à condition que les différentes parties intéressées, les provinces de Québec et d'Ontario, le gouvernement fédéral et les États-Unis, puissent s'entendre.

Les négociations sont engagées avec les États-Unis. Il faut d'abord obtenir un accord entre Ottawa, Québec et Toronto. La Cour suprême, à laquelle toute une série de questions avaient été soumises, n'a pu définir ou déterminer les droits respectifs des provinces et du fédéral sur les pouvoirs hydro-électriques résultant de travaux pour l'amélioration de la navigation. Ce qu'il faut rechercher maintenant, c'est un accord entre les provinces et le fédéral au sujet de cela. Les provinces ont un droit sur les pouvoirs hydro-électriques. Le fédéral doit contrôler la navigation.

Sitôt la session terminée actuelle prorogée, le gouvernement King tiendra une conférence avec les premiers ministres de Québec et d'Ontario. Déjà les invitations ont été faites en conséquence. M. King est certain qu'un accord sera promptement réalisable.

Le gouvernement fédéral poursuivra ensuite ses négociations avec Washington.

EXPORTATION D'ÉNERGIE

En moins de deux minutes, le projet de loi de M. Stewart, député de Leeds, modifiant la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides sans la permission du Parlement — jusqu'ici il suffisait de la permission du gouverneur-en-conseil — a subi sa deuxième lecture, sa troisième lecture, puis a été envoyé au sénat pour approbation finale.

RUSSIE DES SOVIETS

M. J.-S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, faisant allusion aux déclarations faites à Pembroke récemment par un ancien député, M. H.-H. Stevens, a demandé au premier ministre, si le gouvernement s'appréciait à renouer ses relations avec la Russie des Soviets. Le premier ministre se contenta de répondre que tout ce qu'il pouvait déclarer à ce propos, était que la question était sans considération par le gouvernement à l'heure présente.

MONUMENT LAFONTAINE

M. Fernand Rinfret [illegible], député libéral de Terrebonne, a demandé au gouvernement s'il avait l'intention de contribuer au projet d'érection d'un monument à Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, à Montréal, qui a été pendant quelque temps la capitale du Canada. Le premier ministre a répondu que le gouvernement étais à considérer la chose.

LE BILL DU DIVORCE REJETÉ

Par un vote de 60 contre 69, la Chambre des Communes a rejeté, pour la deuxième fois en deux sessions consécutives, le bill que M. Willoughby avait réussi à faire passer les deux fois au Sénat sans résistance à la première fois aux Communes. Les députés ont émis leurs votes sans aucune considération des partis politiques.

M. Henri Bourassa, député de Labelle, qui avait annoncé précédemment qu'il se rangerait pour le bill de divorce qu'à la condition d'amendements à sa deuxième lecture, a voté contre parce que les amendements n'avaient pas eu lieu. M. Stanislas Bouchard, député libéral des provinces Maritimes, a été le seul député de langue française à l'adopter.

CHARBON RUSSE

Le colonel Thomas Cantley, conservateur de Pictou, a demandé au gouvernement s'il savait qu'on importe de ce temps-ci de l'anthracite russe, qui arrive en fortes quantités dans le port de Montréal. L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a répondu qu'il n'en savait absolument rien et qu'il ferait faire une enquête dans cette affaire.

LES SEPT-SŒURS

M. Woodsworth, député de Winnipeg, avait inscrit une résolution au feuilleton: "La Chambre est d'avis que l'on ne peut disposer chère des ressources naturelles sous le contrôle du gouvernement fédéral sans la ratification du Parlement."

Le bail des Sept-Sœurs, sur la recommandation du gouvernement provincial du Manitoba, a été accordé à la Winnipeg Electric par simple arrêté ministériel. M. Woodsworth considère que cela ne devrait pas être possible, pas plus dans le cas des Sept-Sœurs, que dans les cas des pouvoirs hydro-électriques du Saint-Laurent. En 1917, la législature du Manitoba adopta une résolution priant le gouvernement fédéral de conserver les Sept-Sœurs pour le public de cette province. Malgré cela, les Sept-Sœurs viennent d'être louées à une compagnie privée. M. Woodsworth dit que le ministre de l'Intérieur avait déjà déclaré en Chambre qu'il serait fait selon le désir de la population du Manitoba.

LA DÉFENSE DE M. STEWART

C'est la coutume d'accorder les baux de ce genre par un arrêté ministériel. On l'a fait pour des domaines forestiers, pour des pâturages, pour des territoires miniers, etc. C'est de la même façon que les provinces disposent leurs propres domaines.

M. Stewart est convaincu que le bail des Sept-Sœurs n'est pas hâtive ou ailleurs. Cependant il tient à déclarer que le gouvernement fédéral n'a rien eu à voir dans les entreprises qui viennent d'être dévoilées.

Le gouvernement du Manitoba a demandé au gouvernement d'accorder le bail des Sept-Sœurs à telle compagnie; le gouvernement fédéral a tout simplement agi en conséquence. Si le gouvernement de Winnipeg avait demandé que les Sept-Sœurs lui soient réservées, le gouvernement fédéral eût accédé à cette demande. Le gouvernement du Manitoba ne dispose pas encore de ses ressources naturelles, mais le gouvernement fédéral dispose tout de même pour ce que le gouvernement décide.

Vendredi le 1er mars, le ministre des finances M. Robb déposait son budget pour l'exercice 1929-30. Ce budget, entre autres surprises, contient l'annonce d'un surplus pour l'année courante de près de $70,000,000. Les dépenses prévues chiffrent à $451,812,000 et les dépenses à $385,105,000. Notre grand négotier était de belle humeur, et il laissa entrevoir aux contribuables, une réduction de taxes de $25,000,000. La taxe de vente sera abaissée de trois sous à deux sous.

Jeune Anglaise perclue de rhumatisme

Soulagée promptement par les Gin Pills

Demeurée au pays depuis, venue d'Angleterre depuis seul mois seulement et, depuis un mois, perclue de rhumatisme! Pas étonnant que Mlle Florence Hallett en fût désespérée. Dans une lettre d'Ottawa, elle raconte brièvement ce que furent ces mois sombres et douloureux: traitements, un spécialiste, pilules, un mois à l'hôpital, puis la reprise du travail quand "j'avais de la force".

Les Gin Pills se sont attiré les plus chaleureux éloges de Mlle Hallet. "J'ai senti du soulagement après la première boîte," dit-elle en substance. "Je garderai toujours de ces pilules dans la maison parce que je les trouve merveilleuses."

La grande valeur des Gin Pills réside dans leur effet apaisant et tonique sur les reins. Le soulagement qu'elles procurent aux victimes de rhumatisme, du sciatique, du lumbago, etc., est merveilleux. Mais ce mieux-être du rhumatisme devrait, avant tout, être la raison de sa prudence. Prenez les Gin Pills dès que se manifestent les premiers symptômes de ces troubles: mal de dos, élancements, douleurs dans les reins, enflure des articulations, manque de tête, dépôts dans les urines, besoins fréquents d'uriner. 50c la boîte chez tous les pharmaciens. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada. 157

Préoccupation et budget scolaires au Canada

Les statistiques du Dominion nous apprennent qu'en 1926-27, environ un quart de la population du pays, soit 2,291,720, fréquentait les écoles ou collèges. Il y avait 70,380 salles de classe avec une moyenne de 40 élèves chacune, 80,000 étudiants étaient dans les collèges, les écoles normales ou les universités. Le budget scolaire pour tout le Canada fut cette année-là de $120,870,375, ce qui équivaut à environ $60.00 par famille.

La gente Cuisine

Dans la lune

Dans la lune! Un poète bien d'une autre maladroit. Comment pourrait-on y vivre dans la lune? On est si tendrement retenu à terre. Rien ne nous fuite, et ne nous pas tout... Vos yeux sont fixés, vous êtes absorbée, ce que répondre de l'autre: on n'entend pas ce à quoi on ne peut vous répondre... à notre chose?

Et la conversation? Qu'en faites-vous? Savez-vous, au moins, ce qu'on dit, c'est que la conversation? Je vais vous l'expliquer. C'est un... Par exemple, vous entreprenez une affaire... d'importance: ... vous avez... sur... toute cette attention, toute votre cordiale, votre ... ailleurs, sur... en plein... la clef du... et... Quelle ignorance!

Dans la lune! c'est ainsi, il répond parfois, ... qu'on s'en dit, et ... la ... du fonction, ... transport! Tout le monde ... qu'il nous dit ... et ... aussi!

Ah! ... qui ... et ... qui ... la ... de ... Pour ... avoir d'application... quel... Tout ... malheureux, quelle ...!

Il est ... défauts qui peuvent causer des catastrophes! Comme par exemple, remplir le réservoir à gazoline et oublier d'éteindre la mèche! Un simple oubli pourrait, ou bien encore, tirer un coup de dynamite et oublier de se sauver! et combien d'autres!

Dans la lune! Ah! au moins! C'est que le risque, une coupe et ... nement doux! Faites ... vos ... dames, je vous le confie tout bas, dernière l'oreille, le chemin du coeur, c'est celui de l'estomac! C'est triste, mais ... c'est comme ça; il n'y a qu'à en prendre son parti et bien se garer de plutôt et si un ami ... lèvres de quitter votre tendre compagne, à regretter... la bonne cuisine!

— Ma soupe! ma pauvre soupe! Oublié d'en baisser! C'est le pot! C'est tout!

Wilson-Roach. GRO-FRV.

Un chef de bureau d'Ottawa... Il semonce sévèrement un de ses employés, qui est "arrivé en retard".

— Ah! Monsieur, ne m'en parlez pas, répond timidement l'employé, tout un ... pareil, quand on ... n'y ... pas, un ... de rester...

— Eh bien! il fallait vous lever plus tôt; vous seriez arrivé bien plus vite.

EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

S. M., XXVII, 32-34; S. M., XV, 21-23; S. L., XXIII, 26-33; S. J., XIX, 17.

[illegible]

Visite pastorale en aéroplane

[illegible]

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

NOUVELLES RELIGIEUSES

Conduite énergique de S. G. Mgr Forbes

Ottawa. — Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, dans une lettre pastorale qui a été lue dans toutes les églises du diocèse d'Ottawa, annonce que l'on refusera les sacrements à tous les catholiques romains qui continueront à [illegible] de payer leurs taxes scolaires aux écoles publiques.

Cet avis affecte 1346 catholiques romains qui soutiennent les écoles publiques de la capitale.

[illegible]

Le Pape et les Universités catholiques des Etats-Unis

Rome. — Les "Acta Apostolicae Sedis" ont publié le texte latin d'une lettre importante de S. S. Pie XI à l'épiscopat américain.

[illegible]

La persécution continue au Mexique

[illegible]

Nos écoles et les autres

[illegible]

Mort de Son Eminence le cardinal Vico

[illegible]

l'Action Catholique

[illegible]

En marge de la "Question Romaine"

Pie XI le Consolateur

Rome. — "Pie XI le Consolateur" [illegible]

Le roi d'Italie accompagnera le Souverain Pontife dans sa première sortie du Vatican.

[illegible]

Le gouvernement anglais et la Question Romaine

[illegible]

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE

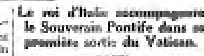
[illegible]

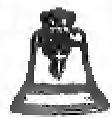
Girouxville, Alta

[illegible]

MONTMARTRE, SASK

[illegible]







Les Activités de l'A.C.F.C.

(Suite de la page 1)

mis, deux ont déjà remis une somme assez considérable entre les mains de M. le curé, qui doit nous la faire parvenir.

Arborfield qui a déjà fourni généreusement, organise une autre soirée en faveur de l'A. C. F. C. Bravo! Avec de pareils soldats, les luttes sont faciles.

Forget nous envoie $15 à ajouter aux dix dollars déjà reçus de M. le curé. Cela porte à $25.00 la contribution de cette paroisse. On nous annonce une autre soirée pour plus tard et l'envoi de délégués.

Reçu également $5, contribution personnelle de M. le curé de Cut Knife, qui dans une lettre débordante de patriotisme, nous assure qu'il va organiser ses paroissiens avant la Convention.

Le district de Debden nous fait aussi parvenir sa cotisation pour 1928 et 1929.

NOMINATION DE DELEGUES

Le district d'école de St-Louis no 14 sera représenté par trois délégués; celui de St-Antoine (?) de la paroisse de Batoche a aussi nommé trois délégués. Bravo!

Le district Vallée St-Clair, 2181 a délégué son président, M. Conrad Roy pour le représenter. Celui de Vange Ridge no 3893 a désigné M. L. Renvoisé. Ces deux districts sont très éloignés du lieu de la Convention, l'un est au sud, l'autre à l'extrême-nord. Nos félicitations à tous les deux.

Les districts d'école de la paroisse d'Arborfield ont délégué pour les représenter MM. Léo Hudon, Arthur Durand, Marcel Durand, Raymond Courteau et Joseph Goulet.

Le cercle local a désigné M. Joseph Hudon, Albert Marchildon, Joseph Valois et Médéric Fauchon. Le secrétaire du cercle nous assure que nous pouvons compter sur au moins deux autres délégués de la paroisse.

La paroisse de St-Maurice de Bellegarde aura aussi plusieurs représentants. Ils ne sont pas encore nommés, mais le seront sous peu.

Saint-Denis sera représenté par six délégués et peut-être sept. Cette paroisse fut toujours l'une de nos plus dévouées, et nous ne sommes pas surpris de leur voir donner le bon exemple.

St-Brieux enverra aussi un contingent important, probablement une dizaine de délégués.

M. le curé Kugener de Willow-Bunch, sera au nombre des délégués. Nous espérons un bon groupe de Willow-Bunch.

MM. Joseph Bernier et Charles Blais représenteront deux des districts d'école de Delmas, et M. Ernest Lesperance celui de Moon Lake, paroisse de St-Brieux.

Chaque jour nous apporte de nouvelles adhésions.

AVIS A MM. LES CURES

Nous avons déjà demandé à MM. les curés qui comptaient pouvoir se rendre à la Convention de bien vouloir le faire savoir au secrétaire de l'évêché, afin que nous puissions leur procurer des chambres. Nous répétons cet avis au cas où il aurait été inaperçu par quelques-uns.

Nous avons déjà reçu plusieurs lettres à ce sujet.

De Saskatoon on nous fait savoir qu'il y aura au moins six délégués, parmi lesquels le R. P. Simard, O. M. I., M. le Dr Desrosiers, M. Arsenault, M. Pleau et M. le professeur Boucher.

Le cercle de St-Maurice a aussi formé son bureau pour 1929:

Aumônier, R. P. J. Bois, curé; président, Henri Baribo; vice-président, Arthur Sylvestre; secrétaire-trésorier, Chs. Paillard; directeurs, Gilbert Morin, Alphonse George, Arthur George, Jules Petit, René Trémon.

Montmartre annonce également le choix de ses délégués à la Convention des commissaires d'écoles.

De Jack Fish la nouvelle arrive que là aussi on a fait le choix de représentants des écoles.

Rolland enverra trois délégués scolaires.

Les écoles de St-Hippolyte seront représentées également par trois délégués.

Le cercle de Milly, une toute petite localité à l'extrémité sud, a fait le choix de son délégué. Bravo Milly!

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

A propos de la Convention des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Nous reproduisons ci-dessous une lettre pleine de gros bon sens, adressée au rédacteur du Regina Leader au sujet de la récente convention des commissaires d'écoles, tenue à Régina, où le fanatisme s'est fait sentir comme d'habitude. L'auteur de cette lettre, qui n'est point de notre race, démontre que parmi l'élément anglais, il y a des gens à l'esprit ouvert, qui ne prisent point ces explosions de haine et d'intolérance.

M. le Rédacteur du *Regina Leader*,

En lisant le compte-rendu des événements qui se sont passés au cours de la Convention annuelle des Commissaires d'écoles, qui vient d'avoir lieu à Régina, et où se sont discutées des résolutions de toutes natures et de tous caractères, il en est une, semble-t-il, qui eût pu être traitée avec avantage. Par contre celle-ci, par exemple:

Qu'il fût résolu que l'on insiste auprès du gouvernement pour ouvrir quelque part, dans la province, une école que les Commissaires puissent fréquenter, et où l'on enseignerait certaine méthode de charité, d'égards pour le prochain et d'amour fraternel, dans le but d'extirper ces trop fréquentes explosions de haines entre races, ces vues étroites de fanatisme, qui sont devenues presque à l'ordre du jour aux conventions de commissaires, et d'améliorer notre condition en cette province.

Il n'est que trop visible que ce sont là des traits lancés contre la langue française, dont la connaissance est pourtant considérée comme un achèvement de culture intellectuelle dans le monde entier.

Je me demande, M. le Rédacteur, si d'aucuns de ces Commissaires n'étaient présents lors du magnifique discours prononcé par l'honorable M. Dunning, à l'occasion de sa dernière visite à Régina, alors qu'il raconta certain trait assez piquant d'intérêt en rapport avec sa présence à une assemblée de la Société des Nations, à Genève, où son ignorance du français le plaça dans une position fausse et humiliante, car c'est là une langue officielle du pays, de même qu'elle l'est au Canada.

M. Dunning alla encore plus loin, et dit qu'il verrait à ce que ses propres enfants ne fussent pas privés des avantages que leur apporterait la connaissance parfaite de cette langue.

Une leçon comme celle-ci, venant d'une des têtes dirigeantes du Dominion, devrait être une leçon salutaire pour quelques-uns de ces commissaires en charge de nos écoles.

L'auteur de cette lettre n'est pas de langue française, mais il s'est acquis la connaissance de cette langue dès sa jeunesse, et il a pu en apprécier tous les avantages.

Vous remerciant, M. le Rédacteur et avec l'espoir d'une Saskatchewan devenue un jour unie et prospère,

Je me souscris sincèrement vôtre,

C. M. GRAY.

Chaplin, Sask., 28 fév. 1929.

—:o:—

M. le Rédacteur,

Un de nos grands écrivains, converti à l'âge mûr, disait qu'une personne catholique de naissance, ne pouvait se rendre compte de la puissance de la foi d'une personne convertie à un certain âge et de l'intensité de ses intentions à l'égard de la religion universelle et à l'égard de ses œuvres.

Arrivé au Canada en 1925, je fus émerveillé de la lutte ardente du clergé à maintenir la langue française avec d'autant plus de joie que je venais au milieu d'une population soit anglaise, soit allemande. Mais je fus aussi étonné que la population française, si restreinte et si disséminée, dans un vaste pays, soit parvenue à construire de nombreuses églises, couvents, hôpitaux, etc. Mais, lorsque depuis 1926, je lisais régulièrement le "Patriote de l'Ouest", j'ai saisi la source et le contre-coup d'une action aussi sublime, ce qui a préparé ma conversion personnelle de mars 1928 et m'a incité à me joindre à une activité si profonde dans la mesure de mes moyens et des expériences faites par ailleurs.

Il est concevable qu'une population ayant réalisé de grandes choses soit émue, d'autre part, d'avoir entravé le développement de leur journal, en négligeant ce petit geste: soit que chaque abonné fasse sentir sa valeur de consommateur, par conséquent exiger la réciprocité pour sa puissance d'achat. L'intention ne manque pas, et pourtant on attend au lendemain. Moi-même, n'ai-je pas attendu un deuxième appel du "Patriote" pour écrire à la maison T. Eaton?

Pour se rendre compte de la valeur d'un journal et de la tactique employée par nos adversaires, il suffit de se rappeler le silence, le mutisme, en tous pays de la grande presse, lors des nombreuses interventions du Pape pour une paix durable et équitable, souhaitant que la masse de ses lecteurs, catholiques ou non, ne resterait pas indifférente à de tels appels.

Pour déjouer les manœuvres puissantes et obscures de nos ennemis, soyons toujours plus vigilants, plus actifs et plus unis pour l'amélioration de nos moyens de combat, du journal en tout premier lieu, en lui trouvant de nouveaux abonnés et de nouvelles sources de publicité, du moins, de la part des maisons de commerce, que nous favorisons de nos achats.

Arthur YON ART.

Cheshank, Sask.

Le Cercle paroissial de Forget

Dimanche soir, le 24 février, avait lieu, à la salle du Couvent St-Joseph, une importante réunion du cercle local de l'A. C. F. C.

Après un magnifique chant de circonstance par les demoiselles du couvent, le R. P. Lachapelle, M. S., curé de la paroisse et dévoué collaborateur de nos activités patriotiques, ouvrit la séance par une brève allocution et un chaleureux appel à tous les citoyens de la belle paroisse française de Forget, de se rallier sous le drapeau de nos associations nationales et de rivaliser de zèle pour donner un regain de vitalité au cercle de l'A. C. F. C.

Le R. P. Curé présenta ensuite à la nombreuse assistance le R. P. G. Boileau, O. M. I., visiteur ecclésiastique des écoles bilingues et conférencier de la soirée.

Après avoir remercié le R. P. Lachapelle de sa bienveillante invitation et de l'ardent intérêt qu'il porte à toutes nos œuvres nationales, le R. P. Boileau parla de l'Association Catholique Franco-Canadienne, de la Convention générale du mois de mars à Prince-Albert, de l'élection du comité paroissial pour 1929, de la collection annuelle et du choix des délégués. "Fédération de nos forces françaises de la Saskatchewan et ministère de défense nationale de nos droits patriotiques, et de nos saintes libertés, l'A. C. F. C., dit-il, est notre grande société patriotique de la province. Sa mission est de veiller sur l'avenir de nos écoles et de notre jeunesse étudiante, de conserver notre mentalité ethnique et l'héritage spirituel des aïeux, de faire refleurir partout nos traditions ancestrales, de réchauffer la ferveur de notre patriotisme, de faire triompher les causes sacrées de la survivance de notre langue et de notre foi, et de nous aider à perpétuer dans ces immenses plaines de l'Ouest notre sublime destinée de peuple précurseur du Christ et de race évangélisatrice. Garde d'honneur de nos droits catholiques et français, notre société nationale veille toujours, aux avant-postes de la race pour déjouer les assauts des ennemis, nous tracer un programme d'action religieuse et patriotique, étudier les problèmes de notre avenir, nous armer pour la lutte, coordonner nos efforts, donner à tous les directions salutaires et les mots d'ordre sauveurs, nous conduire à la victoire. Groupons-nous en rangs serrés autour de nos chefs ecclésiastiques et laïques sous l'étendard de l'A. C. F. C., unissons-nous dans les liens d'une sainte concorde et d'une fraternelle collaboration, faisons rayonner partout la vie française dans nos foyers, nos écoles, nos paroisses, travaillons sans relâche à la diffusion de notre journal "le Patriote de l'Ouest", contribuons généreusement de nos deniers et de notre influence pour nos œuvres de survie, envoyons de nombreux délégués à la Convention générale de Prince-Albert, qui sera comme le grand événement de nos manœuvres nationales, prélude des victoires futures, pour l'honneur de l'Eglise et la grandeur de la Patrie canadienne."

La conférence fut suivie de l'élection annuelle et du choix des délégués.

Les membres du comité local de l'A. C. F. C., tous élus par acclamation, sont pour l'année 1929: président: M. Maurice Dechief; vice-président, Mme Henri Dennis; secrétaire-trésorier et chapelain: R. P. Lachapelle, M. S., curé; directeurs: MM. Jacques Lépine, Fortunat Marchildon, Thomas Chapdelaine et Auguste Thévin.

Ont été choisis comme délégués à la Convention de Prince-Albert: MM. Fortunat Marchand et Oscar Dechief.

Au montant déjà envoyé en janvier dernier pour la contribution du cercle local à l'A. C. F. C., l'exécutif vient d'ajouter le montant de $15.00 et se propose d'envoyer encore une nouvelle contribution au cours de l'été.

L'assemblée se termina par quelques discours des nouveaux dignitaires du cercle local et par les remerciements du R. P. Curé.

WILLOW BUNCH, Sask.

—La semaine dernière, M. Wm Wells, d'Edmonton, était de passage au milieu de nous. Il fut reçu par les Chevaliers de Colomb et donna une conférence qui fut très goûtée des auditeurs.

—M. et Mme Alfred Thériault ont la joie de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, qui reçut les noms de Marie, Claire, Béjanne. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Champigny; porteuse, Mme Arthur Hainville.

Les Nouvelles en quelques lignes

Mort du R. P. Hugon

Paris. — Le R. P. Hugon O. P., est mort à Rome, le 7 février. Il fut professeur de théologie au collège angélique à Rome, et prosecteur durant la guerre. Il a publié un Cours de philosophie scolastique et divers traités de théologie en français.

Mort du R. P. Tighe, O.M.I.

Le R. P. Lawrence Tighe, O. M. I., provincial des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée de la première province des Etats-Unis, est décédé à Lowell, Mass.

Le R. P. Tighe est né à Lowell en 1871; il fit ses vœux perpétuels en 1893 et a été ordonné prêtre en 1897.

Mort de sir James Aikins

Winnipeg. — Sir James Aikins, C. R., ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba et membre distingué du Barreau canadien, est mort ici. Il était dans sa 78ème année; il est mort chez son fils, le major G. Harold Aikins.

M. Grant Hall reçu en audience par Pie XI

Cité du Vatican. — Sa Sainteté Hall, vice-président du Pacifique Canadien, et deux autres Canadiens, M. et Mme Georges-L. Rosse.

L'indemnité que devra payer l'Allemagne

Paris. — Le comité d'experts a commencé sa deuxième semaine de conférences. C'est l'opinion dans certains milieux que la France et la Belgique demanderont que l'indemnité totale de l'Allemagne soit fixée à 180 milliards de marks or, tandis que celle-ci offrirait 35 milliards. L'Angleterre proposerait un chiffre intermédiaire.

Plus de lait sûr

Un savant américain a découvert que le lait soumis à un courant d'ondes de radio courtes peut se garder 3 ou 4 semaines frais. Les ondes courtes tuent les bactéries qui font sûrir le lait.

Douleurs rhumatismales

"Je suis contremaître de section et dois rester dehors par tous les temps", écrit M. Algot Johnson, de Dunlop, Sask. "J'étais pris de quitter mon travail à cause des rhumatismes dont je souffrais et aussi d'autres douleurs dans le corps, spécialement dans l'estomac. J'avais consulté plusieurs docteurs et essayé toutes sortes de traitements quand, finalement, j'obtins du Sa-Cogn et du Liniment Oleoûs du Dr Pierre. L'étonnant résultat des premières bouteilles m'encouragea à suivre un sérieux traitement de ces remèdes. Je me sens entièrement bien. Je suis âgé de 60 ans." Ces deux remèdes sont devenus fameux dans le monde entier pour leur effet dans le traitement des douleurs rhumatismales. Même dans les cas les plus graves ils ont établi un record tangible. Ecrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Ces deux remèdes ne sont pas vendus dans le commerce des drogueries, mais fournis directement du laboratoire ou par l'entremise d'agents spécialement nommés.

FAITS DIVERS

Le "Star-Phoenix" et la politique d'immigration de la Nouvelle-Zélande.

Commentant le refus de la Nouvelle-Zélande de recevoir d'autres immigrants britanniques, le "Star-Phoenix", de Saskatoon, dit: "Nous laissons aux critiques de la politique canadienne d'immigration le soin de nous donner des explications. Ils ont loué le patriotisme des Dominions du Sud-Pacifique pour leur loyauté et fustigé les autorités canadiennes pour leur manque d'enthousiasme à recevoir les sujets britanniques. Et voici la nouvelle que la Nouvelle-Zélande, cent pour cent d'origine britannique, ne peut pas recevoir le surplus de la Grande-Bretagne. Sir Joseph Ward ne dit pas: Nous ne pouvons prendre 10,000, ni nous accepterons 2000 colons pour aider à résoudre le problème économique de la mère-patrie. Il dit carrément: Nous ne pouvons en prendre aucun."

Le journal de Saskatoon ajoute immédiatement un correctif: "Si la Nouvelle-Zélande, dit-il, doit exclure les immigrants britanniques, à cause du peu d'étendue de son territoire, ce n'est pas une raison pour que le Canada fasse la même chose. Ce qu'il faut noter, c'est que Sir Joseph Ward fait passer le bien de son pays avant tout le reste. Il ne croit pas que ce soit le devoir de la Nouvelle-Zélande de soulager l'Angleterre de son surplus de population. Il ne croit pas que l'Empire se vérouiller, s'il n'y a pas un ... [illegible] ... financiers dans sa politique. Il étudie simplement les conditions économiques de la Nouvelle-Zélande, constate qu'il n'y a pas de place pour des immigrants, même de la mère-patrie, pour le moment, et il fait connaître la politique qu'il devra suivre en conséquence.

Il y a peut-être là une leçon pour le Canada, conclut le "Star."

Une riposte

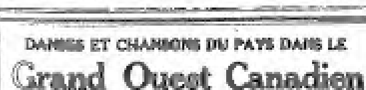
La décision du gouvernement de restreindre l'immigration de l'Europe centrale, laquelle atteint surtout les groupes slaves, a provoqué de certains éléments ukrainiens dans l'Ouest une protestation ressemblant de très près à une tentative d'intimidation politique. Les protestataires rappellent aux autorités fédérales que leur race constitue par l'importance "le troisième groupe ethnique au Canada" et qu'il est déjà, dans le domaine électoral, assez puissant pour élire ses candidats dans diverses circonscriptions électorales.

La "Tribune" de Winnipeg se fait de cette protestation des Ukrainiens de l'Ouest un nouvel argument contre l'immigration de l'Europe centrale. Si le Canada n'a pu réussir, dit en résumé le journal de Winnipeg, à assimiler les Ukrainiens venus au pays, ce serait folie de favoriser une immigration servant à accroître leur nombre et à rendre plus difficile le problème de leur incorporation dans la nation canadienne.

Rien ne sert à fortifier le sentiment contre l'immigration étrangère comme l'affirmation par les immigrants, déjà au Canada, qu'ils ne sont pas assimilés et que c'est en leur qualité d'étrangers qu'ils protestent contre la politique d'immigration du gouvernement fédéral.

Pour faire cesser le chômage aux Etats-Unis

Miami, Floride. — Suspendre l'immigration pour 10 ans, est l'un des moyens qui parait s'imposer avec le plus de force au comité exécutif de la Fédération américaine du travail pour faire cesser le chômage qui règne aux Etats-Unis, où les travailleurs de plus de 40 ans ont souvent bien de la peine à trouver un emploi.



Les jours de Foch sont comptés

Paris. — La "Presse Associée" apprend de source autorisée que l'état de santé du maréchal Foch ne laisse plus d'espoir et que l'illustre malade n'a plus qu'une semaine ou une dizaine de jours à vivre.

Succès de "Semaine du Canada"

Biddeford, Maine. — La troisième "Semaine du Canada" est comme les précédentes, un succès remarquable. Organisée par l'agent du gouvernement canadien, M. Riordan, de Manchester, N. H., avec le concours du ministère de l'Agriculture de Québec, de celui de la colonisation et du Chemin de fer National du Canada, la "Semaine du Canada" a laissé à la population de Biddeford, Me., une impression qui ne s'effacera pas de sitôt. Elle fut des plus effectives en décidant de nombreuses familles à revenir au pays. M. Riordan doit être félicité pour ce succès.

Clifford Sifton et nos chemins de fer

De sa retraite en Floride, Sir Clifford Sifton écrit:

"J'ai été enchanté au-delà de toute expression quand M. Beatty a dévoilé son plan concernant l'achat des chemins de fer du nord de l'Alberta, et encore plus satisfait lorsque Sir Henry Thornton a annoncé que le Canadien National y participerait. Oli a raison de se réjouir.

"Nous avons les deux plus grands chemins de fer au monde, et les mieux administrés.

"Maintenant arrive la proposition du C. P. R. de construire des voies ferrées à travers tout le territoire du nord, et de dépenser des millions. Les grands territoires du nord doivent être divisés également. Si M. Beatty et M. Thornton ne veulent se chercher querelle. Tout ce qu'ils désirent, c'est un champ d'action égal et des conditions égales. On devrait les leur fournir. M. King devrait reconnaître que c'est là l'un des plus grands problèmes qui se soient jamais présentés au Canada, et lorsque le Parlement se réunira, les meilleures intelligences des deux côtés de la Chambre devraient faire partie d'un comité avec M. Beatty et Sir Henry Thornton et leurs experts et le problème devrait être tranché et une politique devrait être adoptée de manière à soigner ce grand problème sans avoir à y revenir d'année en année.

Une voie ferrée d'Ottawa à Amos dans l'Abitibi

LE BUREAU-CHEF

Ottawa. — Le "Citizen" a publié la nouvelle suivante: "La construction de l'Abitibi Southern Ry, qui reliera Amos, Qué., dans le district minier du nord, avec Maniwaki, Hull et Ottawa, va être commencée le 1er mai prochain. La chose a été annoncée par M. Clifford T. McAllister, qui a organisé la finance voulue pour la construction de cette nouvelle ligne qui aura une longueur de 240 milles et qui coûtera environ $10,000,000. On croit comprendre que General Motors et quelques autres intérêts financiers canadiens bien connus sont derrière ce projet qui servira au développement du territoire de 8,500,000 milles carrés, riche en possibilités forestières, agricoles et minières. Le chemin de fer sera construit en 2 ans et son terminus-chef sera à Montréal."

Les crédits de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa

Toronto. — L'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa reçoit $5,120, dont une somme de $120 doit être remise à la commission des Ecoles séparées pour l'usage de l'école d'entraînement des professeurs et une somme de $2,000 pour les frais de logement et de transport des élèves, pendant ses cours de l'Ecole Normale.

Sous le titre de maisons d'éducation, l'école Normale de la rue Elgin et le Model School reçoivent des octrois comme suit: peinture de l'intérieur et de l'extérieur, $800; réparations au système de chauffage, $100; équipement de protection contre le feu $200; réparations et imprévus, $500; total, $1,900.

Le pacte Kellog à Berlin

C'est par un vote de 287 à 127 que le Reichstag d'Allemagne a ratifié le Pacte de contre-guerre Kellogg-Briand. Après ce vote, une crise ministérielle a menacé l'administration Stresemann, le Centre lui retirant son appui, en même temps que le concours de l'unique ministre qu'il y comptait. Le Centre insiste pour avoir trois ministres au lieu d'un. On compte sur l'intervention du président Hindenburg pour remettre les choses au point.

La S. D. N. nous a déjà coûté $1,606,515.76

En réponse à une question posée en Chambre, par M. Church, député conservateur de Toronto, le Société des nations a coûté au Canada, depuis qu'elle existe, $1,606,515.76.

Le rapport [illegible] les frais de voyage et les diverses dépenses des délégués. L'an dernier, sous ce chapitre il y eut des dépenses de $15,774.23. Les dépenses du premier ministre et de son personnel ont été de $3,966.25; celles de M. Dunning et de son personnel, de $4,780.00; celles du sénateur Dandurand, $2,400; celles du Dr Skelton, sous-ministre des affaires extérieures, $1,678.00; et celles de l'hon. Philippe Roy, $916.76.

Seize Mexicains exécutés

Mexico. — Seize Mexicains ont payé de leur vie le prétendu meurtre de MM. W.-M. Underwood et G. C. Aleshire, officiers miniers américains de l'Etat de Guanajuato.

Deux autres sont prisonniers et passeront en Cour martiale pour être exécutés probablement, à cause de la part qu'ils auraient prise dans le meurtre.

Le commandant militaire de l'Etat de Guanajuato a fait rapport au chef du personnel présidentiel ici, que les troupes fédérales ont rencontré le groupe de bandits qui ont capturé et tué les deux hommes, et dans une bataille de deux heures en ont tué dix, capturant les deux autres. Six autres avaient été tués dans une bataille antérieure.

Couronné par l'Académie française

Montréal. — Le livre de Mlle Corinne Rocheleau, intitulé "Hors de sa prison" vient d'être couronné par l'Académie française. Ce livre traite de l'éducation de Ludivine Lachance, jeune fille sourde-muette-aveugle du Canada, internée à l'institution des sourdes-muettes où l'auteur a fait une partie de ses études.

Mlle Rocheleau prépare un autre travail sur les sourds-muets-aveugles américains. Nul doute que ce nouveau livre offrira l'intérêt palpitant du premier.

Inondations dans les Etats de l'Union américaine

Atlanta, Georgie. — La Georgie, l'Alabama et les Carolines, étaient inondées. Leurs rivières et leurs affluents étaient gonflés par une pluie de 18 heures. La circulation des chemins de fer et sur les grandes routes a été paralysée, et six personnes ont perdu la vie dans un endroit peu important de la Georgie. Des ponts ont été emportés et des chemins de fer et des routes inondées. La Georgie a peut-être été la plus éprouvée. L'inondation de l'Alabama s'est étendue à un mille de largeur et a menacé le pont Central Cit...

Les Indiens de l'Ontario dans la détresse

Dans la partie nord-ouest de la province ontarienne, une épidémie d'influenza sévit parmi les Indiens, et le Dr G. L. Delle, qui s'y rendit en aéroplane, a trouvé ces malheureux dans un état de détresse pitoyable. Dans une seule cabane, il a rencontré 15 personnes atteintes de la maladie, sans feu ni vivres, par un froid de 30 sous zéro. Trois de ces infortunés étaient morts depuis 8 heures. En plusieurs endroits il a trouvé des cas semblables et en a donné avis aux autorités provinciales.

La Palestine le 7ème Dominion anglais

Londres. — Un mouvement a été lancé ici en vue de faire de la Palestine une partie permanente de l'Empire britannique comme septième Dominion, après l'expiration de la période de vingt-cinq ans du mandat accordé par la Société des Nations.

Dans ce but, une ligue du septième Dominion sera formée à une conférence convoquée pour le 28 février, sous la présidence temporaire du colonel J. Wedgwood, député travailliste.



Il ne reste que 25 cardinaux de race italienne

Rome. — Par la mort du cardinal Vico, survenue la semaine dernière, le nombre des cardinaux italiens est réduit à vingt-huit, tandis que celui des étrangers est de trente-trois. La chose ne s'est pas vue depuis le quatorzième siècle. Il y a actuellement neuf sièges vacants. On parlait de nouveau de la tenue possible d'un consistoire secret le 18 mars, lequel sera suivi d'un consistoire public le 21 mars. Il serait alors possible que de nouveaux cardinaux fussent créés. On ne croit pas cependant qu'il se fasse plus de cinq nominations, car c'est la coutume de laisser environ quatre sièges vacants, afin de laisser le siège à un nouveau pape de les remplir s'il y avait lieu.

On se demande si le Pape nommera cinq Italiens ou s'il jettera aussi les yeux sur des prélats non italiens.

Dans les dernières années de sa vie, le cardinal Vico était presque aveugle, ce qui affecta la nomination du cardinal Laurenti comme préfet des Rites.

Le cardinal avait l'habitude de faire une promenade quotidienne sur la terrasse du palais Bonnacorsi, où il demeurait. Il y a une quinzaine, il tomba et s'évanouit. On attribue sa mort à une syncope. Le défunt était âgé de 82 ans.

Mussolini se charge de tirer la pellicule

SS SAINTETE

Rome. — Les films et les vues tirées de la pellicule qui a été prise lors de la signature du traité entre l'Etat italien et le Vatican et lors de l'anniversaire de la cérémonie à Saint-Pierre de Rome, ont été offerts par Mussolini lui-même. Les films ont été présentés au premier ministre après avoir été développés et le Duce s'est chargé d'en faire le commentaire.

Ces pellicules sont maintenant présentées au Souverain Pontife.

Succès oratoire des universités de l'Ouest. Débat en anglais.

Montréal. — Les Universités de l'Ouest ont remporté la palme sur l'Université de Montréal dans un débat universitaire, qui avait pour sujet la résolution suivante: Il est résolu que cette Chambre est opposée à toute forme de censure.

Les Universités de l'Ouest se... [illegible] ...laient pour l'adoption sans aucun amendement. M. W. J. Masterson, de l'Université de Colombie, M. Bruce Mackenzie, de l'Université de Saskatchewan, et M. Nelson Chappel, de l'Université de l'Alberta, se sont opposées à toute forme de censure.

Les universitaires de Montréal, MM. Louis Audette, Henri Plaubert et Jean-Paul Raymond, ont recherché au contraire la censure dans certains domaines.

Ce débat était sous les auspices de la Société des débats de l'Université de Montréal, et sous la présidence d'honneur du professeur A. H. Smith, de l'Ecole des hautes études commerciales.

MM. Adrian K. Bergeron, Colin Stanley et N. McRae étaient les trois membres du jury. Ils ont rendu leur décision unanimement tout en reconnaissant que les universitaires de Montréal avaient fait preuve d'une rare habileté en s'exprimant dans une langue qui n'est pas la leur.

Conseils pratiques

Vos tétés sont-ils douloureux ou malades? Prenez une pomme, coupée en quelques morceaux, versez dessus de l'eau chaude. Laissez infuser pendant deux heures, sucrez et buvez.

* * *

Si les bagues sont collées à vos doigts, n'essayez pas de les retirer, mais humectez vos doigts d'huile d'olive douce.

Un tiers de siècle

C'est quelque chose dans la vie d'un journal. C'est l'âge que vient d'atteindre l'un de nos meilleurs périodiques de la métropole. Toujours jeune et intéressant, le "Passe-Temps" publie, de préférence, la musique française et canadienne et s'applique à faire aimer à la jeunesse ... [illegible] ... le "Passe-Temps" mérite certainement l'encouragement des musiciens canadiens-français.

Abonnement trois piastres Canada, $3.00, Etats-Unis, $3.50.

Adresse: Le Passe-Temps, boîte postale 2070, Montréal.

Demandez le dernier numéro (800).

En vente partout, 10c le copie.

Il a souffert pendant deux ans de maux de reins

Cet homme de la Saskatchewan s'est ensuite servi des Pilules Dodd's pour les reins

Mon avis le Dillon se trouvé rétabli après s'être servi de trois boîtes de Pilules Dodd's pour les reins

Edenvale, Man., mars le 1 (Spéciale).

"Je puis vous assurer que les Pilules Dodd's pour les reins m'ont fait un grand bien", écrit M. E. Milan, un citoyen bien connu de la place. "Je n'ai que 29 ans et j'ai été souvent d'une faiblesse aux reins pour au-delà de deux ans. J'essayai toutes sortes de remèdes mais en vain. Le mal empirait toujours. J'ai suivi une conseille d'utiliser les Pilules Dodd's pour les reins, et après en avoir pris trois boîtes, j'ai ressenti le changement. Depuis, je me conserve toujours une boîte à ma disposition. Je ne pourrais jamais parler assez en faveur de ce magnifique remède, et je pense que c'est le meilleur remède pour les maux de reins."

Pour plus d'un tiers de siècle, les gens se sont tournés d'un à l'autre tout le bénéfice tiré des Pilules Dodd's pour les reins. Ils sont tout simplement et purement un remède pour les reins, et je pense tous ceux qui se sont servis des Pilules Dodd's pour les reins, de sont le vrai remède pour ceux.



LE PAIEMENT DU CARTEL

Le rapport ci-inclus avec la distribution du 28 février, ... [illegible] ... Wheat Pool.

[illegible]

Je suis convaincu que les Agences Centrales de Ventes ... [illegible] ... qui ce jour, très satisfaisant.

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited.
BUREAU CHEF : REGINA, SASK.



-- PAGE AGRICOLE -



La pomme de terre

(Suite et fin)

MOYEN DE CONTROLE

1o Tremper les pommes de terre de semence avant de les couper [illegible] pendant deux heures dans une solution de sublimé corrosif (1 once pour 30 gallons d'eau) ou dans une solution de formaline (1 chopine pour 30 gallons d'eau).

2o [illegible] de ne pas ensemencer un sol infecté avant plusieurs années.

VIII — INSECTES

La pomme de terre rencontre en partie les insectes un grand nombre d'ennemis actifs.

Mais dans l'Ouest, grâce à la rigueur du froid pendant l'hiver et de la faible quantité de neige, ceux-ci [illegible] en nombre restreint.

Il n'y a pratiquement qu'un seul insecte qui puisse se développer dans ces conditions et causer de réels dommages à la pomme de terre, c'est le Doryphora decemlineata, connu sous le nom de bête à patates" ou de "Colorado potato beetle."

Depuis 1859, cet insecte exerce de très grands ravages sur les cultures de pommes de terre aux Etats-Unis et au Canada. Il ronge les feuilles à l'état d'adulte aussi bien qu'à l'état de larve et diminue ainsi l'accroissement des tubercules. L'insecte parfait apparaît en juin. L'accouplement et la ponte ont lieu presque aussitôt, les œufs étant disposés par plaques jaunes à la surface inférieure des feuilles. Deux autres générations se produisent en juillet et en août, de sorte que cet insecte arrive à se multiplier d'une façon prodigieuse.

MOYEN DE CONTROLE

1o Lorsque les insectes adultes apparaissent en très petit nombre, ils peuvent être enlevés à la main et détruits.

2o Lorsqu'ils apparaissent en grand nombre, ils peuvent être contrôlés en arrosant le feuillage avec l'une ou l'autre des solutions suivantes:

a) Une livre et demi d'arséniate de plomb et 8 onces de vert-de-Paris par 40 gallons.

b) Une livre de chaux éteinte et une livre de vert de Paris pour 80 gallons.

3o On pourra aussi contrôler l'insecte en saupoudrant le feuillage le matin à la rosée avec le mélange composé de 1 livre de vert-de-Paris et de 20 livres de chaux éteinte. Ce traitement a l'avantage de s'effectuer plus rapidement et requiert moins de travail.

IX. — MARCHE ET POSSIBILITES DE L'EXTENSION DE CETTE CULTURE

Bien qu'il y ait généralement une forte demande de pommes de terre dans l'Ouest, tant sur les marchés locaux que sur ceux des villes, les cultivateurs semblent jusqu'ici s'être peu préoccupés de cette culture.

Cela tient à plusieurs raisons, dont voici les principales:

1o Difficulté du transport pour les producteurs éloignés du marché local et des stations de chemins de fer.

2o Manque d'organisations coopératives qui permettraient l'expédition de pommes de terre sur les grands marchés par wagons complets.

3o Manque également de coopération chez les producteurs qui seraient en mesure de satisfaire les demandes du marché local.

4o Les maritimes ont eu jusqu'ici la facilité de s'approvisionner sur les grands marchés ou même dans l'Est, lorsqu'il s'agit d'un volume assez considérable.

Ces [illegible] d'ordre économique et social limitent l'extension de la culture des pommes de terre dans l'Ouest. Mais à tout mal tout remède. Les cultivateurs qui se trouvent dans des régions propices à cette culture devraient essayer de réagir en présence d'un tel état de choses:

1o En s'attachant à produire des tubercules uniformes et de bonne qualité, et cela par le choix des variétés désirables, le contrôle des maladies et insectes.

2o En se groupant, afin de pouvoir atteindre à peu de frais les grands marchés, ou du moins pour assurer aux marchands locaux le volume nécessaire.

P. CORMINBOEUF, B. Sc. A. L. Sc. A. I. P.
Professeur au cours d'Agriculture
du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 1er mars 1929

GRAINS		Lun. 25	Mar. 26	Mer. 27	Jeu. 28	Ven. 1	Sam. 2
Blé No 1 Nord	marché	128.1	129.2	127	126.1	128.7	128.2
2 Nord	fermé	125.2	126	123.6	125	125.3	125.5
3 Nord	"	120.6	121.2	119	120.1	121.7	128.7
Avoine 2 CW	"	72.3	72.7	70.5	67.5	63.6	67.4
3 CW	"	62.1	61.3	61.3	61.1	61.2	61
Orge 3 CW	"	75.3	78.2	77.6	78.2	78.0	78.1
4 CW	"	72.3	72.7	72	72.5	72	72.5
Lin 1 NW	"	207.5	207.7	203.2	208.3	208.6	208.3
2 CW	"	203.7	203.3	200	204.1	205.1	201.7
Seigle 2 CW	"	113.3	113.0	111.6	112.1	113.2	113

Prix sur voie (track)

Base Blé 1 Nord	"	128.4	128.4	127.2	126.3	129.1	128.7
Avoine 2 CW	"	70.2	70.7	68.5	69.8	65.6	65.1
Orge 3 C.W.	"	78.3	78.5	77.6	78.3	79	78.3
Lin 1 NW	"	208.8	208.7	203.2	209.3	210.8	209
Seigle 2 CW	"	113.3	113.6	111.6	112.1	113.2	113

Options

Blé Mai	"	133	132.4	130.2	131.3	133.1	131.7
Juillet	"	133.6	134	132.7	132.7	133.6	133.5
Octobre	"	132	132.1	130.7	131.3	132.5	133.1
Avoine Mai	"	60.5	60.7	59.5	59.6	59.6	59.1
Juillet	"	61.2	60.6	59.6	59.6	59.6	59.6
Octobre	"	61.5	55.4	54.5	55	54.7	55.7
Orge Mai	"	80.3	80.3	79.6	80.1	80.4	80.2
Juillet	"	79.6	80	79.2	79.6	79.5	79.5
Octobre	"	73.5	73.3	73.2	73.5	73.7	74
Lin Mai	"	211.6	213.7	211.2	212.5	213.8	213.7
Juillet	"	209.1	209.4	208.6	209	210.6	210.3
Octobre	"	209	209.2	206	209	209	209.1
Seigle Mai	"	116.3	116.6	114.6	115.4	116.2	116
Juillet	"	113.7	111.1	112.3	113	114.2	111
Octobre	"	108.1	108.1	106.6	107.2	108	108.3

Sachez ce que vous semez

(Notes des fermes expérimentales)

Le problème des semences est l'une des questions les plus importantes que l'agriculteur est appelé à résoudre, quoique beaucoup ne s'en rendent pas compte. C'est là une question à laquelle on ne saurait donner trop d'attention, car le rendement de la récolte dépend en grande partie du soin que l'on apporte à la sélection de la semence. Le cultivateur devrait savoir ce qu'il sème.

Il faut tout d'abord que les variétés soient adaptées au district où elles doivent être cultivées. C'est courir trop de risque que de prendre des espèces peu connues pour la récolte principale, quand bien même ces espèces seraient très certaines. Si l'on désire changer de variété ou essayer une récolte différente, on fera bien de se renseigner à leur sujet en s'adressant à une source de renseignement authentique et près de chez soi.

La capacité de rendement est l'un des facteurs que l'on doit prendre en considération. Toutes autres choses égales, une variété ou une espèce qui rend de 5 à 10 pour cent de plus est préférable à une espèce à rendement moindre. La question de la pureté est importante également, car il en résulte généralement une récolte d'une densité plus uniforme et un produit qui répond mieux aux besoins du marché. La capacité de germination doit être connue, car les graines qui ont une germination faible sont pratiquement sans valeur. De même la graine devrait être grosse, bien remplie, bien développée et uniforme pour qu'elle germe rapidement et également et qu'elle produise des plants forts et vigoureux. Il faut aussi qu'elle soit saine, sans maladies. En quelquesorte des maladies les plus graves sont produites par la semence.

Il faut aussi songer aux mauvaises herbes. Les mauvaises herbes deviennent un danger alarmant; leur destruction exige de grands frais et augmente beaucoup le prix de revient de la récolte. On ne saurait prendre trop de soin pour avoir des récoltes aussi exemptes de mauvaises herbes que possible, et l'on sera toujours amplement récompensé de tous les efforts que l'on déploiera pour arriver à cette fin.

J. G. DAVIDSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Saskatchewan.

La vache, la bonne vache!

Partout où la vache a pris une juste place, partout où on lui donne les soins requis, on trouve une heureuse combinaison des systèmes de culture.

On trouve des agriculteurs qui vivent sur leurs propres terres;

On trouve des terres organisées de manière à fournir du travail et à rapporter un profit tout le long de l'année;

On trouve des maisons attrayantes et confortablement meublées;

On trouve des gens intelligents, débrouillards, se servant autant de leur tête que de leurs mains;

On trouve une bonne société et un excellent esprit public.

C'est chez les prospères cultivateurs producteurs de lait qu'on trouve les meilleures méthodes de culture, les plus abondantes récoltes et les plus grands revenus permanents.

Il est indifférent que nous ayons une "vache de famille" ou sept ou huit vaches ou un troupeau de 20 ou 30 vaches. Ce qu'il faut, c'est faire tout son possible pour en retirer:

1. La plus grande quantité de lait de première qualité;

2. La plus grande quantité de crème de première qualité;

3. La plus grande quantité de beurre de première qualité;

4. Le plus de profits permanents.

Si l'on ne se propose pas cet idéal et si l'on ne met pas tout en œuvre pour y parvenir, c'est que quelque chose "cloche" dans notre manière de juger et d'agir.

(Le Droit.)

L'éducation rurale

L'Association des fermiers-unis de l'Ouest a discuté, à sa convention annuelle, le problème de l'éducation rurale des enfants.

L'un des délégués, M. G. H. Coote, proposa que l'éducation rurale fut plus en harmonie avec les occupations des enfants.

M. Coote prétend que le programme actuel éloigne de la terre les enfants au lieu d'y concentrer tout leur intérêt. Il suggère que ceux qui se destinent aux professions libérales aillent chercher dans les écoles des villes la formation requise et que l'enseignement rural des "high schools" se rapproche davantage de l'enseignement des écoles d'agriculture.

Pour les filles M. Coote voudrait un peu moins de hautes mathématiques, d'histoire ancienne et d'étude des langues et un peu plus de science domestique, etc.

On demande pour les fils et les filles des fermiers le même slogan: une éducation rurale, c'est-à-dire, une éducation plus en rapport avec les occupations futures de cette jeunesse. Personne ne contredira à cette juste adaptation de la formation des enfants des centres ruraux au genre de vie qui les attend plus tard.

Terres en prairie

Y a-t-il encore des terres en prairie dans l'Ouest?

Oui, certainement. Il y a des terres qui appartiennent au Canadien National, au Canadien Pacifique, il y a celles qui appartiennent à la Compagnie de la Baie d'Hudson et enfin celles qui appartiennent au gouvernement.

Faut-il beaucoup d'argent pour s'établir dans ces régions? Ce qu'il faut, c'est du courage. Les paresseux, riches y deviennent pauvres, et les travailleurs pauvres y deviennent riches.

(La Voix Nationale.)

Soin des poules pondeuses

Les poux et les mites rouges sont de mortels ennemis des volailles; désinfectez le poulailler et renouvelez souvent les litières.

Rien ne vaut autant, pour cela qu'un bon blanchissage à la chaux. L'opération n'est pas coûteuse et suffit pour assainir, comme il convient, l'habitation des poules.

Les volailles ont besoin d'aliments et de boissons propres. Tout comme les autres animaux de la ferme et que leur eau à boire soit exempte de toute souillure malsaine; vous leur éviterez ainsi de graves maladies.

Sous une forme ou sous une autre, la verdure est essentielle pour maintenir les poules pondeuses en état de santé et de vigueur. C'est un aliment succulent contenant des vitamines en abondance et dont les volailles font en général une grande consommation dans les champs.

Donnez aussi à vos pondeuses des betteraves potagères, et leur quelques des navets, de la navette et tous les autres légumes potagers. Les grains germés, les trèfles, la luzerne, le blé d'Inde vert, l'avoine, l'orge ou le blé hachés en menus morceaux sont également bons.

DINSMORE, Sask.

—A l'occasion du départ de M. et Mme Hudon, les amis de cette bonne famille, qui sut gagner l'estime de tout le monde, organisèrent une très intéressante soirée, à laquelle prirent part une quarantaine de personnes. M. Hudon va demeurer à Rosetown. Tous regrettent son départ. Durant son séjour à Dinsmore, Mme Hudon s'est dévouée sans compter auprès des malades. A eux les Dames Ursulines, accompagnées du médecin de la place, M. le Dr Blakly, lui décernèrent une médaille comme témoignage de son dévouement. Mme Hudon fut très touchée de ces marques d'affection et de reconnaissance. Elle remercia chaleureusement les bonnes amies et les Dames Ursulines. Elle promit de ne point oublier. Elle dit qu'elle serait toujours à la disposition des gens de Dinsmore. Elle dit qu'elle serait toujours à la disposition des gens de Dinsmore quoique éloignée, si on avait besoin d'elle.

La soirée fut très bien organisée. Il y eut plusieurs morceaux de musique, rafraîchissement et goûter.

M. Hudon remercia tous les amis dans les deux langues. M. Hudon a fait l'acquisition d'une belle ferme à deux milles du village de Rosetown. Nous lui souhaitons tous succès.

La semaine dernière, M. Richard Pirque perdit son épouse, malade depuis deux ans. Nous offrons nos sympathies à la famille.

—Nos remerciements à M. Petrus du soin qu'il a pris pour nous procurer un si beau patinoir qu'il a si bien entretenu durant tout l'hiver malgré des froids sibériens. Nous espérons qu'il fera de même l'an prochain. C'est une belle œuvre.

—On vient d'ouvrir un hôpital de huit lits dans notre petit village. Notre médecin, le Dr Blakly, en a la charge. Ce nouvel édifice aidera notre localité.

—C'est à regret que nous avons vu partir notre gouvernant M. H. Lecavalier, marchand général. Il était très estimé et très considéré. Il s'établira à Saskatoon. Bon succès! Espérons que son absence ne déclenchera pas le départ d'autres familles franco-canadiennes.

MEYRONNE, Sask.

—Le nombre de malades diminue sensiblement, et nous sommes heureux d'en faire la constatation, car nous avons éprouvé des craintes sérieuses au sujet de plusieurs de nos anciens paroissiens, entre autres M. P.-H. Bourret, qui maintenant est revenu de l'hôpital de Gravelbourg, et qui est sur le moment en convalescence. Joseph Renaud a aussi été bien malade, et grâce aux bons soins prodigués immédiatement, il a pu éviter une opération chirurgicale.

M. Jos. Joly a tenu le lit pendant une couple de semaines, souffrant de rhumatismes, mais nous apprenons qu'il est en bonne voie de guérison.

—M. Fourbaq aussi reviendra bientôt chez lui, et sera probablement complètement guéri quand paraîtront ces lignes.

Dame Cigogne a passé par Meyronne et depuis la nouvelle année, elle a fait une distribution libérale de bébés. Parmi les heureux parents, citons: Adélard Couture, qui a fait baptiser une fille, Marie, Gabrielle Suzanne; Charles et Mme Barsalou, un petit garçon, Joseph, Chrysanthe, Robert; M. et Mme Hemlous, une fille, Thérèse, Evelyne, Lorna; M. et Mme Antonio Hamel, une fille, Marie, Thérèse Réjeanne, et enfin M. et Mme Timbl, un garçon, Raymond, Louis.

Pas étonnant que les "autres" s'alarment de l'accroissement de la population franco-canadienne.

Nous avons ici un forgeron anglais qui désire vendre sa forge ainsi que sa maison, afin d'aller s'établir en Colombie Anglaise, à cause de l'état de santé sa femme. La forge consiste en une bâtisse de 24 x 40 recouverte en tôle galvanisée, très bien outillée et très bien située aussi. La maison est de 20 x 40 avec poteaux de 7 et 8 pieds, une grande cave, elle est située près de l'église et au milieu d'un groupe de familles catholiques. Le forgeron demande $4,000 pour le tout, la moitié comptant. L'année dernière il a fait un profit net de $4,200 et encore n'était-ce pas une année avantageuse pour les laboureurs d'ici. Si quelqu'un parmi les lecteurs voulait s'assurer une bonne place, qu'il écrive donc tout de suite à M. Charles Van Eckhaute. Inutile d'écrire cependant à moins d'avoir la somme voulue de comptant, car il faut de l'argent au vendeur afin de pouvoir s'établir à nouveau.

—Alphonse Van Eckhaute est sorti du collège de Gravelbourg, ayant passé son examen de préinscription, et est entré chez M. Kennedy, comme apprenti-pharmacien.

—Georges Pascal, de Dolina, est descendu dernièrement avec sa famille et s'est installé sur une terre de M. Claude à une huitaine de milles au nord. M. Pascal n'est pas un étranger ici, et ses nombreux amis sont heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Marché aux Grains de Winnipeg

Blé — No 1 nord, 127 3-4; no 2 nord, 124 3-8; no 3 nord, 119 3-4; no 4 113 3-4; no 5 104 1-4; no 6 88 3-4; fourrage, 78 1-4; vrac, 127 3-4.

Avoine — No 2 C.W., 66 1-4; no 3 C.W., 59 3-4; extra 1 fourrage, 58 1-4; no 1 fourrage, 56 7-8; no 2 fourrage, 47 1-2; rejetée, 11 3-4; vrac, 64 1-4.

Orge — No 3 C.W., 77 3-8; no 4 C.W., 71 3-8; rejeté, 69 3-8; vrac, 77 3-8.

Lin — No 1 N.W.C., 208 3-4; no 2 C.W., 204 3-4; no 3 C.W., 196 3-4; rejeté, 193 3-4; vrac, 209 3-4.

Seigle — No 2 C.W., 111 1-2; no 3 C.W., 108 1-2; rejeté 2 C.W., 103 1-2; rejeté, 102 1-2; vrac, 111 1-2.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées plus nombreuses, fin de semaine tranquille.

Le marché aux porcs est stable, 10.25 pour les "bacons" select et [illegible] pour les "thick smooth."

Bouvillons, bons, 7.50 à 8.00; génisses, bonnes, 7.00 à 8.50; vaches, bonnes, 6.00 à 6.50; taureaux, 1.50 à 5.50; pour mise en conserve, 3.00 à 4.00; bouvillons "feeders", bons, 6.00 à 7.00; veaux, bons, 9.00 à 10.00.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 600 bêtes à cornes, 115 veaux, 2,300 porcs.

Les prix gardent leur niveau avec une demande satisfaisante pour la classe de boucherie. Les veaux se vendent de 8.00 à 11.00.

Les sélects rapportent autour de 11.00 et les "thick smooth" [illegible].

Les moutons et les agneaux [illegible]. Des bons agneaux de boucherie se vendent autour de 12.00.

Marche aux grains de Prince-Albert

No 1, 108; no 2, 104, no 3 [illegible] no 4, 94.



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BILLY, Sask.

Dimanche le 10 février, après la messe, il y a eu réunion du cercle de l'A. C. F. C. pour élire des délégués à la prochaine Convention générale. MM. Raymond Leduc et Joseph Lepré ont été nommés et il n'y a pas de doute qu'ils représenteront dignement notre cercle.

Mme Edouard Roy est revenue de Rochester, Minn., où elle a passé un mois et demi à l'hôpital du Dr Mayo. Elle est en bonne voie de guérison.

L'hiver, pour s'être fait attendre, s'est fixé dans notre district depuis le 1er janvier. Le froid et la neige ne nous ont pas laissé de répit.

PONTEIX, Sask.

Notre compatriote et conseiller municipal M. Hermas Hébert vient d'être nommé juge de paix par le gouvernement de Régina.

Chez les Chevaliers.

Le club des Chevaliers de Colomb a installé deux magnifiques tables de billard dans ses nouvelles salles. Les chevaliers joueurs de hockey, d'échecs et de dames s'entraînent avec ardeur pour battre les clubs avoisinants lorsque les autos pourront circuler.

Départs

MM. Gédéon Malle et Raymond [illegible] ont transporté leurs pénates à Régina. Nous regrettons de les voir partir [illegible].

Soirée récréative.

Les Enfants de Marie ont remporté un joli succès à leur dernière partie de cartes.

Mlle Lucille [illegible] et MM. [illegible] et Hervé Dufresne y ont interprété avec art la comédie populaire "[illegible]" Les morceaux de chant et de piano furent très goûtés.

LISIEUX, Sask.

Décès

Le 3 février est décédée à Montréal Mme Olivier Tougas, née Marie Bérard, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation à la volonté divine. Les funérailles ont eu lieu à l'église de la Nativité d'Hochelaga et l'inhumation au cimetière de Montréal.

Outre son époux, la défunte laisse cinq filles, trois garçons et cinq frères. Elle était la sœur de M. l'abbé J. A. Bérard, curé de Lisieux, Sask.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies. Le service du septième jour après le décès a été chanté dans l'église de Lisieux, lundi dernier.

De Wawota.

— Le 10 courant a été chanté dans l'église de Lisieux le service du 30e jour de Mme Alcime Bourrier, née Noémie Préfontaine. Une foule de parents et d'amis assistaient à cette messe.

Visiteurs.

—MM. Alc. Paul et Arsène Bourrier, de Meyronne, étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis de Lisieux, la semaine dernière.

Divers.

—M. et Mme G.-W. Chrétien sont revenus d'un voyage d'affaires à Winnipeg, Régina et Moose Jaw.

—M. et Mme R. Charbonneau vont visiter leurs parents au Manitoba. Espérons qu'ils nous reviendront!

—M. X. Roy est allé en voyage d'affaires à Assiniboia.

—M. A. Brûlé a gagné le prix du championnat pour la série des parties de cartes de l'hiver dernier. Nos félicitations!

—M. Jos. Préfontaine a acheté la maison de M. J.-B. Lalonde.

—M. le curé suit un traitement médical au Dr [illegible] de [illegible] Lake.

— Dimanche dernier il y eut une assemblée du cercle de l'A. C. F. C. Il s'est fait du bon travail. On sait déjà par la voix des journaux que nos gens ont contribué généreusement l'an dernier pour la poursuite intentée aux commissaires de l'école de Mosse Frank.

Malgré la mauvaise récolte de l'année dernière, nos "Canayens" verseront leur obole.

M. Ant. Préfontaine est reparti pour l'Alaska avec un char de chevaux. Evidemment "Tom" veut faire du commerce!

CODERRE, Sask.

— Aux dernières élections des contribuables de l'arrondissement scolaire du village, E.-H. Coderre, marchand général, a été élu commissaire par une écrasante majorité contre son adversaire J. Wenman. Nos plus sincères félicitations au nouvel élu.

La Commission scolaire du district scolaire de Coderre se compose de MM. J.-A. Parent, président, J. Paquette et E.-H. Coderre.

Les nôtres détiennent aussi le contrôle dans trois écoles rurales de la paroisse: Bar Hills, Truedale et Choke Cherry. A l'école de Bar Hills, MM. E. Gobeil et A. Carrobourg représentent les contribuables de langue française. A l'école Truedale, la commission scolaire se compose de MM. J. Lemire, E. Cossette et E. Simard. Quant à l'école de Choke Cherry, nous sommes heureux d'apprendre que nos compatriotes ont pris le contrôle de cette école cette année, malgré tout le tapage et les hurlements des partisans du "One Flag, One Religion, One Language", en élisant M. A. Créteau commissaire pour un terme de trois ans. Comme M. E. Lemire était déjà commissaire, l'élection de M. Créteau assure maintenant à nos compatriotes de ce district que leurs droits seront respectés et que l'enseignement de notre religion et de notre langue, tel que nous le permet la loi scolaire dès cette première se fera dès cet hiver dans cette école. Nos plus sincères félicitations à M. Créteau, ainsi qu'à tous nos compatriotes, qui ont si bien compris leur devoir de véritables Canadiens français catholiques. A M. Lemire, l'organisateur du mouvement qui a permis à nos compatriotes de reconquérir cette école, nous offrons nos plus chaleureuses félicitations, notre plus vive reconnaissance pour ce beau geste patriotique.

— L'automne dernier il est passé par nos élévateurs plus de 950,000 minots de blé. C'est ce qui prouve la remarquable fertilité des terres de notre district. En effet, nous avons eu les meilleures terres à blé et autres céréales de tout le sud de la Saskatchewan. Comme plusieurs Anglais désirent vendre, nos compatriotes qui voudraient s'établir sur des bonnes terres feraient bien de communiquer avec le correspondant de Coderre, aux soins du "Patriote", et nous serons heureux de leur faire parvenir tous les renseignements désirés.

— En novembre dernier nous avons le bonheur d'avoir une belle retraite paroissiale qui dura huit jours. Le prédicateur, le R. P. [illegible], O. M. I., a fait un grand bien dans cette paroisse. Les paroissiens firent preuve de beaucoup de piété et de recueillement. A cette retraite, de nombreux membres du clergé étaient de passage à Coderre: M. l'abbé Maillard, curé de la [illegible], M. l'abbé Charron, de l'archevêché de Régina, M. l'abbé [illegible] et le R. P. de Bretagne, du Collège de Gravelbourg.

— Il y a quelque temps, notre dévoué pasteur avait l'honneur d'avoir la visite de Mgr Turquetil, le vicaire de l'Extrême-Nord et de Mgr Marois, de l'archevêché de Régina, ainsi que du R. P. Bosc, O. M. I., et de M. Brassard, représentant du C. N. R.

— Autres visiteurs au presbytère: M. l'abbé Lussier, curé de Meyronne, M. l'abbé X. Poulin, curé de Ponteix, M. l'abbé Chs Poirier, en repos, M. l'abbé Rousseau, curé de Cadillac, M. l'abbé Pauthus, curé de Lac Pelletier et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

— Le R. P. Dauleau, O. M. I., visiteur des écoles bilingues, accompagné de M. le curé, faisait la visite de quelques-unes de nos écoles au décembre dernier.

— M. l'abbé Leggerre, curé de Courval, était de passage au presbytère dernièrement.

—Il y a quelque temps, M. l'abbé Thibault, notre curé, allait à l'archevêché de Régina. Il était accompagné de MM. les abbés Charles et Napoléon Poirier, Eloïse Poirier, curé de Val Marie et du R. P. Bouleau.

—Notre chorale remporta un brillant succès à la messe de Minuit, dans l'exécution de la messe d'Eduardo Marzo. Nos plus sincères félicitations à tous les chantres, au maître-chantre, M. Emile Boucher, au directeur de la chorale, M. le curé Thibault, à l'organiste, M. Gaspard Hébert, ainsi qu'aux solistes, MM. Emile Boucher, Wilfrid Cossette, Edmond Lévesque et Gaspard Hébert.

A l'élection des syndics de la paroisse, M. E.-B. Coderre a été réélu à l'unanimité. Nos félicitations.

—Lionel Coderre, élève de l'école du village et fils de M. E.-H. Coderre, a commencé son cours d'études au Collège Mathieu de Gravelbourg.

Mlles Blanche et Evangeline Lemire sont en promenade chez leurs parents.

M. Willie Gauthier qui a fait le voyage avec la Survivance est revenu de l'Est.

M. Pérusse, de Montmartre s'est acheté une terre par ici et vient s'établir parmi nous.

Le 23 janvier dernier avait lieu une assemblée des Chevaliers de Colomb de Coderre, à laquelle il a été décidé de fonder un cercle qui devra s'occuper d'œuvres sociales, nationales, paroissiales et religieuses. Ce cercle est connu sous le nom de "Cercle des Chevaliers de Colomb de Coderre". C'est un et l'enthousiasme remarquable qui régnaient à cette réunion nous font présager que les Chevaliers de Colomb sont appelés à faire un grand bien parmi nous. M. Amédée Blanchard, de Barbeau et Pressin [illegible] a été élu président et M. J.-A. [illegible] a été élu secrétaire. Bien que la fondation de ce cercle soit de date toute récente, les Chevaliers de Colomb ont déjà à leur crédit l'organisation de deux soirées dramatiques au profit des œuvres paroissiales. Il a été aussi décidé d'organiser une soirée au profit de l'A. C. F. C.

Grâce à l'esprit d'initiative et de dévouement du cercle des Chevaliers de Colomb, pour les œuvres paroissiales, religieuses et nationales, une série de séances et de soirées a été organisée pour cet hiver.

Les deux soirées déjà données ont remporté un franc succès sous tous rapports: salle remplie, entrain et enthousiasme débordants.

A travers les registres.

Durant l'année 1928, nous avons enregistré 3 mariages, 29 baptêmes et 6 décès.

ZENON PARK, Sask.

C'est avec chagrin que nous venons d'apprendre la mort de M. Philippe Baucourt, de Saint-Georges de Beauce, P. Q., survenue le 23 février dernier. Le défunt était âgé de 78 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, ainsi que quatre frères et six sœurs. Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil ainsi qu'à M. l'abbé Baucourt, notre vicaire, dont le défunt était le frère.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA FERME FLEURIE

PAR M. LE MIERE.

— 18 —

Tout s'arrête dans la tête du Germain, il doit se retenir pour ne pas chanceler en allant prendre à la hâte son manteau imperméable. Ayant perdu toute [illegible], bicyclette et part comme une flèche dans la crépuscule.

La tempête s'est apaisée au bout de vingt-quatre heures; à l'effroyable avalanche d'eau qui a fait tomber le vent a succédé une pluie fine. Les dégâts [illegible] produits par toute la [illegible] Normandie, [illegible] en partie de [illegible], des [illegible], dans les ports. Mais nulle part, peut-être, la désolation n'est pire que chez les Grandjean.

Quel chambardement à la ferme où Bérard est allé, en proie à un accès de fièvre aiguë, où Hélène git sous les étreintes d'un mal qu'on n'ose définir! La ferme, la gardienne du foyer, est en fuite; Augusta et Angélina tournent, comme stupides, au milieu d'un désarroi universel.

On a transporté Hélène dans le cabinet de Mlle Grandjean, plus chaud que la [illegible] [illegible]. Bernard, dévoré d'inquiétude, pense à elle sans relâche; c'est à travers elle qu'il revoit tous les événements de la terrible jour.

Parti à pied dès 2 heures du matin, il avait été assailli par la grande tourmente avant d'arriver à mi-route. Bientôt ses bêtes refusèrent d'avancer, l'une d'elles s'affola, il ne la maîtrisa qu'au prix d'efforts inouïs, et, de guerre lasse, il rétrograda, convaincu, d'ailleurs, que la grande faire n'aurait pas lieu. Des gens refusèrent leurs bestiaux, l'avaient déjà croisé. En rejoignant par le bourg de [illegible], il aperçut son père qui dételait la carriole en face d'une auberge: le fermier s'était senti incapable d'aller plus loin. Tous deux stationnèrent une heure dans la salle basse, attendant que se calme, et se décidèrent enfin à reprendre le chemin de la ferme.

Ils se retrouvèrent. Celle Angélina, la servante de [illegible] [illegible] [illegible] Hélène [illegible]?

[illegible]

Il faut pourtant écrire qu'ils ne devaient point périr ensemble, dans les deux désastres.

Au lieu de rouler immédiatement au fond du fossé, Bernard s'enfonçait dans la [illegible] de la paroi qui se descendait pas tout à fait à pic. Sa tête émergeait encore de la surface; soulevant à peine Hélène, presque à bout de bras, la serrant avec l'énergie du désespoir. Il se penchait de côté, mû par l'instinct de la conservation, et attendant, à chaque seconde, l'engloutissement funèbre. Alors, il eut la chance de heurter du genou quelque chose de dur: c'était l'une de ces passerelles en ciment armé, établies de distance en distance à l'usage des piétons qui circulent dans le marais pendant la saison sèche. Il sentit immédiatement que la jeune Vierge Marie l'avait entendu et qu'Hélène était sauvée.

S'aidant de ce point d'appui, il ne tarda pas à retrouver sous ses pieds un sol ferme. La zone dangereuse était franchie. Un quart d'heure après, des paysans qui habitaient le village le plus proche, à l'extrémité de la chaussée, virent apparaître sur le seuil un homme ruisselant et chancelant qui portait dans ses bras une jeune fille évanouie et appelait à l'aide.

On s'empressa autour d'eux, on les secourut, on les ranima. Maintenant Auguste Grandjean, effondré sur une chaise, dans la cuisine, près de l'alcôve où son fils est étendu, promène sur tous les objets un regard inexpressif. Il semble encore étourdi de ces coups. La tête de sa femme a penché sur le malheureux l'effet d'un coup de massue.

Angélina, cependant, commence à se reprendre, l'appui étant se faisant sentir à son âme, le sentiment des responsabilités qui retombent sur elle seule, en ces pénibles circonstances, la galvanise et même lui communique, peu à peu, une force qui l'étonne elle-même.

C'est elle qui introduit le docteur auprès de Mlle Bourge. Il se penche, très grave et très pâle, vers la jeune fille inconsciente, dont la plainte lente et continue s'étouffe sous les lourds rideaux. Bien vite il reconnaît les symptômes de la fièvre de poitrine la plus caractérisée. Après cette consultation, terrible pour lui, Germain a grand' peine à recueillir ses idées pour examiner Bernard, lui déclare qu'il en sera quitte pour la semaine et lui ordonne huit jours de repos.

Puis, ayant félicité le jeune homme de son acte de courage, M. Créteau s'éloigne.

Je reviendrai demain, dit-il à Angélina.

Le lendemain, l'état de Mlle Bourge avait empiré. Le front est brûlant, en dépit des remèdes énergiques administrés par son ordre; la [illegible] qui avait pensé tout le mal a son chevet.

Où donc est sa sœur? demanda le docteur, d'une voix altérée.

A Chorleau, répondit Mlle Grandjean, une sœur aînée.

Il faut la prévenir tout de suite, je crains... Sans télégraphier, le mal [illegible] [illegible] la dépêche.

Après avoir porté le télégramme au bureau de Pont-au-Buisson, le docteur rentra chez lui. La pauvre pendue. Il s'arrêta un moment au seuil de la petite salle, près de Mme Germain, occupée à ses travaux. Il y avait quelque [illegible] pauvre fille. Charlotte, était venue voir sa tante. Elles étaient très sœurs. Tante et Tante ne restaient des "Germaine", et des que Germain parut, deux regards anxieux se levèrent sur lui.

Eh bien? comment va-t-elle? interrogea Mlle Aimard.

— Très mal, répondit le médecin brièvement.

Charlotte poussa une exclamation étouffée.

Pauvre petite Hélène! Dites-moi, Germain, ajouta-t-elle après une pause, croyez-vous que nous ne puissions être accueillis là-bas? Je suis sûre que maman, dans la circonstance, n'hésiterait pas à me laisser aller.

Cette fois, ne [illegible] [illegible] fut la réponse. Mais l'arbitre [illegible] [illegible] son regard, qui se détourna et sortit de la pièce. Il traversait le vestibule quand une voix tremblante murmura près de lui:

Germain, vous souffrez?

La jeune femme lui fit trouvé aussi brusque et se trouvant en face de sa cousine, il affecta des yeux troublés sur celle dont il ne devinait pas l'héroïsme simple et dont la compassion la plus touchante, le dévouement le plus absolu, poursuivent Charlotte. Au avant, [illegible] de toutes les humilités et de toutes les répugnances, le bonheur de Germain, n'était-ce pas le ce qu'elle souhaitait d'abord? Très émue, elle répétait tout bas:

Vous souffrez, mon pauvre ami?

Voyant en elle une sœur, une amie sincère, il ne résista pas au besoin de s'épancher.

Oui, je souffre cruellement, répondit-il, les paupières brûlantes.

Prenez courage, reprit Charlotte, nous allons tout prier!

C'était bien l'heure de prier, en effet. Une courte [illegible] plane sur la Ferme-Fleurie, dont l'état de désorganisation était indescriptible. Les femmes se tenaient comme en fantômes, les [illegible] des [illegible] de détresse s'échappaient des étables. Angélina appelait [illegible] à la fois, [illegible] seule, [illegible] le plus [illegible]. [illegible] bonne heure, Germain [illegible] jours d'Hélène dont la situation lui paraissait presque désespérée. La fièvre [illegible] lui [illegible] les [illegible] et [illegible].

[illegible] le docteur se [illegible] un cheval, comme il [illegible] la voiture, une [illegible] qui lui lui

Vous! dit M. Créteau, à quel pensez-vous donc? Vous savez bien que vous êtes incapable de vous tenir debout.

Mais Bernard était encore plus incapable de tenir en place, tendu de ses pires efforts, il demandait d'une voix sifflante:

Y a-t-il de l'espoir, oui ou non? Répondez-moi carrément! Je veux savoir, tout de suite, tout de suite.

[illegible]

Pauvre petit! Elle [illegible]

[illegible]

Léontine! s'écria la fille de Grandjean.

Simplement, sans [illegible], elle embrassa sa belle-sœur. La malheureuse femme semblait de plus en plus lasse.

Mon Dieu, [illegible]? fit-elle [illegible] [illegible].

Faut-il que j'entre? prononça Léontine d'une voix rauque.

Angélina s'écarta, Auguste baissa la tête en se dressant derrière elle.

Il n'eut pas un mot de reproche, mais il n'eut pas non plus un geste vers celle qui [illegible]. Désignant la porte de la pièce où gisait la malade:

Entrez, dit-il seulement. [illegible] la voit.

Et ce fut Hélène [illegible] le visage de pierre [illegible] devant Léontine la justice de la justice implacable.

Ainsi Hélène était victime de son élan pour racheter la faute de son mari. [illegible] [illegible] qui se plaignait comme pardonner, maintenant que tout était fini, elle se faisait des reproches [illegible] [illegible]

Oh! ma petite sœur, Hélène, elle, oh! ma petite fille! Mon Dieu, mon Dieu! Dire que c'est de ma faute!

Car elle avait tout compris: elle savait déjà qu'Hélène, traversant le chemin de la tempête, s'était jetée dans l'eau pour un cheval emporté. Elle ne devinait que trop la résolution désespérée qui avait poussé la jeune fille! Et cette enfant, elle la retrouvait mourante.

Pauvre Léontine, qui était déjà [illegible] en arrivant à Charleau; chez sa parente! Elle a passé trois jours à se dire: "Ma [illegible] [illegible]" à faire [illegible] de l'être [illegible], à voulu [illegible] les [illegible] [illegible] son âme [illegible]. [illegible] [illegible] cette action [illegible] [illegible] pas [illegible]! Ah! elle ne sait plus, il lui semble qu'elle [illegible] [illegible] indépendante de sa volonté, et pendant ses [illegible] de conscience [illegible] [illegible] elle a été coupable. Pendant des années, elle a [illegible] [illegible] la [illegible] et la colère, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Pendant trois jours [illegible] [illegible] de la jeune fille demeura [illegible] [illegible], puis il y eut une lueur d'espoir. Hélène reconnut sa sœur et [illegible] ses [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'elle [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] Germain se contenta d'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que la malade lui [illegible].

Les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], le plus redoutable!

Les [illegible] [illegible], le terrible [illegible] est passé. Hélène est sauvée. Et celui qui, pour la sauver, a mis tout le dévouement de l'amour au service de la science n'oublie pas d'un bonheur sans mélange. La lutte et la douleur, pour lui, n'ont fait que commencer!

(A suivre)

Prince-Albert

[illegible]

Régina, Sask.

[illegible]

VOIX AUX DELEGUES DE LA CONVENTION

PARLEZ VOS CERTIFICATS

[illegible]

Inauguration de la nouvelle église Saint-Joseph à Nutana

[illegible]

Second paiement du Cartel sur la récolte de 1928

[illegible]

Le gouvernement fédéral aide le Cartel

[illegible]

Inauguration d'un service aérien aux confins du cercle arctique

[illegible]

Le feu fait six victimes

[illegible]

L'installation du président Hoover

[illegible]





La condition du maréchal Foch

[illegible]

Le Collège de St-Jean-Deschaillons détruit par le feu

[illegible]

L'influenza continue en européenne Europe

[illegible]

L'influenza en Angleterre

[illegible]



Une invention

[illegible]